



HAL
open science

Le Sahara Espagnol: histoire et mémoire du rapport colonial. Un essai d'interprétation

Francesco Correale

► **To cite this version:**

Francesco Correale. Le Sahara Espagnol: histoire et mémoire du rapport colonial. Un essai d'interprétation. Sophie Caratini. La question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest. Du rapport colonial au rapport de développement, 9-1, L'Harmattan, pp.103-152, 2009, L'Ouest Saharien, 978-2-29609638-7. hal-01086797

HAL Id: hal-01086797

<https://hal.science/hal-01086797>

Submitted on 30 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

collection l'ouest saharien



**LA QUESTION DU POUVOIR
EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST**

Volume 1

Du rapport colonial au rapport de développement

Sous la direction de Sophie Caratini

L'Harmattan

Du rapport colonial au rapport de développement

*La question du pouvoir
en Afrique du Nord et de l'Ouest*

- Volume 1 -

www.librairieharmattan.com
harmattan1@wanadoo.fr
diffusion.harmattan@wanadoo.fr

©L'Harmattan, 2009
ISBN

COLLECTION L'OUEST SAHARIEN
Hors série n° 9-1

**Du rapport colonial
au rapport de développement**

*La question du pouvoir
en Afrique du Nord et de l'Ouest*

SOUS LA DIRECTION DE SOPHIE CARATINI

Volume 1

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris, France

L'Harmattan
Hongrie
Könyvesbolt
Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

Espace L'Harmattan
Kinshasa
Fac. Des Sc. Sociales,
Po. Et Adm.
BP 243, Kin XI
Université de
Kinshasa RDC

L'Harmattan
Italia
Via Bava, 37
1014 Torino
Italie

L'Harmattan
Burkina Faso
1200 Logements villa
96
12B2260
Ouagadougou 12

L'OUEST SAHARIEN

L'Ouest saharien, c'est d'abord un espace culturel, comprenant l'aire maure hassanophone étendue à celle de ses voisins, Berbères du Sud Maroc, Négro-africains des rives du Sénégal et du Niger, Touaregs. Il s'étend sur le Maroc, l'Algérie, la République sahraouie, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali et le Niger. Nous n'avons pas désiré mettre en avant un espace géographique, mais un espace de vie, lui-même inscrit dans un espace physique. Ces cahiers ont ainsi vocation à se faire l'écho d'un espace relationnel dans toutes ses composantes, politiques, sociétales, juridiques, historiques, culturelles, mais aussi physiques, environnementales, économiques.

La collection *L'Ouest saharien* a pour buts de ranimer l'intérêt et de stimuler la recherche sur cet espace, ainsi que de créer des liens entre toutes celles et tous ceux qui s'y intéressent. Elle se veut indépendante et ouverte non seulement aux scientifiques et aux chercheurs de tous pays, mais aussi aux témoins, grands journalistes, anciens coloniaux, écrivains...

Elle se compose d'une part de cahiers pluridisciplinaires, comprenant des contributions variées ainsi que des bibliographies et des notes de lecture, et d'autre part de hors séries, mettant à la disposition des lecteurs des documents et des travaux inédits ou des rééditions d'ouvrages introuvables.

THE WESTERN SAHARA

Western Sahara is firstly a cultural space, the Hassanophone Moorish area which also includes the neighboring Berbers in Southern Morocco, Tuaregs, and the Black Africans from the Senegal and Niger rivers. It spreads into Morocco, Algeria, the Saharawi Republic, Mauritania, Senegal, Mali and Niger. We don't want to speak only or primarily of a geographical region, but rather a mode of life and a cultural space - which is nevertheless inextricably bound to a physical space. Therefore, these volumes try to reveal this space in all its aspects, firstly political, social, legal, historical, cultural but also physical, environmental and economic.

The objective of the collection The Western Sahara is to elicit interest and stimulate research about this space, and bring together all who have an interest in it. It will be independant and multidisciplinary. It seeks contributions not only from scientists and researchers of all countries, but also from artists, leading journalists, former soldiers in the colonial forces, etc.

It will be composed partly of multidisciplinary volumes comprising varied contributions as well as bibliographies and lecture notes, and partly of special editions which will present longer, unedited documents and articles, as well as re-issues of otherwise unavailable works.

L'OUEST SAHARIEN/WESTERN SAHARA

Comité de rédaction/Editorial board
 Pierre BOILLEY, Emmanuel MARTINOLI, Ali Omar YARA
 Directeur de publication/Executive editor
 Emmanuel MARTINOLI

Comité scientifique/The scientific consultants

Luciano Ardesi (sociologue, Rome, I), Yahyaould Bara (Université de Nouakchott, RIM), Maurice Barbier (Université de Nancy-II, F), Edmond Bernus (géographe, ORSTOM, F), Christoph Brenneisen (géographe, Berlin, D), Sophie Caratini (UMR 6173 CITERES-EMAM, CNRS-Université de Tours, F), Abdel Wedoud Ould Cheikh (Université de Nouakchott, RIM), Monique Chemillier-Gendreau (Université de Paris-VII, Jussieu, F), Jarat Chopra (Brown University, Providence, USA), Wolfgang Creyaufmüller (ethnologue, Aachen, D), Jean Fabre (géologue, Courchevel, F), Sidi Mohamedould Hademine (Université de Nouakchott, RIM), Théodore Monod (naturaliste, † Paris, F), Javier Morillas (Universidad San Pablo Ceu, Madrid, E), Rainer Osswald (Universität Bayreuth, D), Christiane Perregaux (Université de Genève, CH), Ulrich Rebstock (Universität Freiburg, D), Carlos Ruiz Miguel (Universidade de Santiago de Compostela, E), Wolf-Dieter Seiwert (ethnologue, Leipzig, D), François Soleilhavoup (Professeur de sciences naturelles, spécialiste de l'art rupestre, Epinay-sur-Seine, F), Jürgen Taeger (Universität Oldenburg, D), Daniel Volman (Africa Research Project, Washington DC, USA), Yahia Zoubir (Thunderbird, Glendale, AZ, USA).

Notes pour les auteurs

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Les contributions, en principe originales, sont à transmettre au secrétariat de la rédaction sous forme électronique avec une copie papier. Les règles s'appliquant aux notes de renvoi et à la bibliographie seront communiquées aux auteurs par le secrétariat de rédaction. La transcription des termes arabes est laissée au choix de l'auteur. La rédaction ne peut être tenue responsable en cas de perte ou de dommages aux manuscrits.

Notes for contributors

Opinions expressed are solely those of the authors.

Articles should be original contributions and submitted to the secretariat in electronic form with a typescript. Instructions on note style and references will be communicated to the authors on demand. Transcription of arabic words is left to the choice of the author. The editorial board cannot accept responsibility for any damage or loss of manuscripts.

Secrétariat, correspondance/Secrétariat éditorial, correspondance

Emmanuel MARTINOLI	Pierre BOILLEY	Ali Omar YARA
CP 2229 CH-2800 Delémont 2	70, R. Laugier F-75017 Paris	3, R. Riblette F-75020 Paris
Tél. : + 41 32 422 87 17	Tél. : +33 1 40 53 09 96	Tél. +33 08 73 64 87 99
Fax : +41 32 422 87 01	Fax : +33 1 40 53 09 96	yara.gis@free.fr
martinoli@arso.org	pierre.boilley@univ-paris1.fr	

I. Déjà parus dans la collection des *Cahiers de L'Ouest saharien* :

- Volume 1 *État des lieux et matériaux de recherche*, 1998, 203 p.
Volume 2 *Histoire et sociétés maures*, 2000, 269 p.
Volume 3 *Fragments*, 2002, 224 p.
Volume 4 *Regards sur la Mauritanie*, 2004, 240 p.
Volume 5 *La Mauritanie avant le pétrole*, 2005, 210 p.
Volume 6 *Ahmed Joumani, Oued Noun (Sud Maroc), Mythes et réalités*, 2006, 188 p.

II. Déjà parus dans la collection des Hors séries de *L'Ouest saharien* :

- Hors série 1 Ali Omar Yara, *Genèse politique de la société sahraouie*, 2001, 234 p.
Hors série 2 Christelle Jus, *Tracer une ligne dans le sable, Soudan français-Mauritanie, une géopolitique coloniale (1880-1963)*, 2003, 262 p.
Hors série 3 Annaïg Abjean, Zahra Julien, *Sahraouis : Exils - Identité*, 2004, 237 p.
Hors série 4 Patrick Adam, *De Smara à Smara, Sur les traces de Michel Vieuchange*, 2006, 204 p.
Hors série 5 Jean Clauzel, *Notes sur la faune sauvage de l'Adagh (Adrar des Iforas), 1948-1958, Le temps des tournées*, 170 p.
Hors série 6 Till Philip Koltermann, Ulrich Rebstock et Marcus Plehn, *Pages d'histoire de la côte mauritanienne*, 2006, 102 p.
Hors série 7 *Sahara Occidental, Une colonie en mutation*, Actes du colloque de Paris X Nanterre, 24.11.07, 2008, 155 p.
Hors série 8 Élisabeth Peltier, *Malgré tout Dakhla existe...*, 2008, 240 p.

Site web de L'Ouest saharien : <http://louestsaharien.arso.org>

Photo de couverture : *Poste de Boutilimit*, Carte postale anonyme, imprimée par LND/Lévy-Neurdein, Paris, époque 1920-25, d'après CD-Rom : Cartes postales d'Afrique de l'Ouest 1895-1930, Association Images et Mémoires, collection Ph. David.

Mise en page : Muriel Hourlier, CITERES, UMR 6173, CNRS/Université de Tours



SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PRANO ou la question du pouvoir dans les transformations sociales et religieuses contemporaines de l'Afrique du Nord et de l'Ouest

Sophie CARATINI 11

« Profession ? Commis ! » : les employés de l'administration coloniale en Mauritanie et leurs rapports avec les populations

Laurence MARFAING 27

Guerriers et militaires : la biographie comme terrain anthropologique des relations coloniales franco-mauritaniennes

Sophie CARATINI 73

Le Sahara espagnol : histoire et mémoire du rapport colonial. Un essai d'interprétation

Francesco CORREALE 103

Mauritanie : une école pour tous, une éducation pour qui ?

Céline LESOURD 153

Les recompositions du rapport de développement ou les nouvelles pratiques de la coopération française en Afrique du Nord et de l'Ouest

Introduction par Sophie CARATINI 183

1 - L'Agence Française de Développement et le programme d'électrification rurale en Mauritanie

Sophie CARATINI, Mohamed OULD MOULAYE 189

2 - Quand les coopérations décentralisées aident au développement durable en Algérie et au Maroc

Taoufik SOUAMI 219

Le Sahara espagnol : histoire et mémoire du rapport colonial, un essai d'interprétation

Francesco Correale

RÉSUMÉ

Cette étude porte un regard critique sur la composition de la mémoire du fait colonial espagnol au Sahara Occidental. Les oublis ainsi que les manipulations de la mémoire sont analysés par le biais d'exemples issus à la fois des archives consultées et des témoignages recueillis dans les campements des réfugiés sahraouis de Tindouf. Ces exemples ont également permis d'aboutir à une première reconstruction du rapport colonial hispano-sahraoui qui, loin de coïncider avec les représentations des milieux espagnols de la coopération humanitaire ou de certains Sahraouis, s'est fondé sur un mélange de violence et de paternalisme. La lente pénétration dans le territoire s'est ainsi faite à travers l'achat du consensus des Chioukh sahraouis par la soi-disant "politique du pain de sucre". Quand cette politique n'a plus offert de garanties de sécurité à l'administration coloniale, celle-ci a employé massivement la violence militaire qui frappe les populations sahraouies à la fin des années 1950. Ces éléments sont aujourd'hui totalement absents de la mémoire du colonialisme espagnol au Sahara, ce qui est dû à de nombreux facteurs. Parmi ceux-ci, l'incapacité des Espagnols d'assumer les responsabilités de leur propre histoire récente, caractérisée par la présence de la dictature franquiste ; et l'occupation marocaine du Sahara Occidental depuis 1975, véritable chantage qui pèse sur les Sahraouis leur empêchant de s'approprient pleinement de leur propre histoire. Ces éléments ont, d'après nous, une importance cruciale et devraient continuer à interroger la communauté scientifique qui s'occupe de la question sahraouie trop souvent sous un œil exclusivement militant.

ABSTRACT

This study focuses its attention on the composition of the memory of the Spanish colonial rule in the Western Sahara. The forgetting as well as the manipulations of the memory is analyzed by means of some examples got by the consultation of Spanish archives and from the testimonies collected in the Sahrawi refugee's camps of Tindouf. These examples also allowed us to have a first reconstruction of the colonial relationship between the Spaniards and the Sahrawis, which, far from coinciding with the representations of the Spanish circles of the humanitarian cooperation or certain Sahrawi persons, based itself on a mixture of violence and paternalism. The slow penetration in the territory was made through the purchase of the consensus of Sahrawi Chioukh by the so-called "policy of the sugar loaf". When this policy did not offer any more guarantees of safety to the colonial administration, it was transformed in the massive usage of the military violence, which hard struck the Sahrawi populations at the end of 1950s. Today, these elements are totally absent in the memory of the Spanish colonialism in the Western Sahara, what is due to numerous factors. Among these ones, the incapacity of the Spaniards to assume the responsibilities of their recent past and the Moroccan occupation of the Western Sahara since 1975, a real blackmail which prevent Sahrawi people to appropriate completely their own history. These elements have a crucial importance and should continue to question the scientific community that take charge of the Sahrawi question under an often too militant perspective.

« Les Français exploitaient beaucoup, très mal, et ne payaient pas ; les Anglais payaient très bien, et exploitaient quotidiennement ; les Espagnols n'exploitaient pas et ne payaient pas » (Sidi Ahmed Taye)¹ ; « Ils nous ont trahis ! Ils nous ont trahis ! » (Houela Mohammed Fadel)² ; « L'Espagne n'est pas une nation digne, ce sont des bâtards ! » (Brahim Ahmed Baba Moussa)³. Ces trois phrases, issues des témoignages recueillis entre décembre 2007 et janvier 2008 dans les campements de réfugiés sahraouis près de Tindouf, révèlent un sentiment qui mélange le mépris et la désillusion à l'encontre de l'ancienne puissance tutélaire. Ce sentiment entre en conflit avec les demandes d'octroi de la nationalité espagnole que quelques centaines d'entre eux ont effectué à partir de février 2008⁴. La contradiction n'est qu'apparente.

¹ Sidi Ahmed Taye, Ministre de la Santé de la RASD, 4 janvier 2008, campement de Smara.

² Houela Mohammed Fadel, 21 décembre 2007, campement d'Aouerd.

³ Brahim Ahmed Baba Moussa, Cheikh Rgaybat, 25 décembre 2007, campement de Smara.

⁴ Manuel Planelles, « Una 'marcha verde' a la inversa », *El País*, 12/05/2008.

Recueillir des témoignages sur l'action coloniale espagnole au Sahara Occidental n'est pas simple. Un oubli, une sorte de brouillard enveloppe la mémoire de la communauté académique comme celle des militants pour la cause sahraouie : l'histoire de l'ancienne colonie n'est ni écrite, ni étudiée. Ce trou dans la connaissance du passé colonial ne suscite aucune question car la nécessité de faire face à l'urgence permanente provoquée par l'occupation marocaine du territoire et par l'exil d'une grande partie des Sahraouis dans la Hamada algérienne l'emporte sur la possibilité d'interroger les causes historiques qui ont déterminé la situation actuelle. L'« humanitarisme » espagnol, qui ravive régulièrement l'attention de l'opinion et des autorités politiques nationales et locales sur la question du Sahara, contribue en grande partie à la survie des réfugiés sahraouis des camps de Tindouf⁵. Ainsi, la nécessité, qui sert souvent d'alibi, empêche-t-elle d'évoquer, de part et d'autre, les relations pas toujours pacifiques, pas toujours idylliques⁶, mais

⁵ En Espagne il existe près de 200 associations de solidarité avec le peuple sahraoui. Leur activité garantit l'accueil des enfants des campements de Tindouf pendant l'été, permet l'envoi d'aides alimentaires grâce à d'énormes caravanes et souvent l'octroi de moyens logistiques - autobus, Land Rover, ambulances, etc. - qui permettent aux gens de se déplacer dans le milieu très hostile de la Hamada algérienne. Sur le plan de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis, la coopération espagnole se situe à la seconde place après l'Algérie.

⁶ « *Les anciens colons se vantent de la relation fraternelle des Espagnols avec les natifs. Rien de plus loin de la réalité. Leur attitude avec eux fut celle des seigneurs avec les vassales (...)* », Tomás Barbùlo, *La historia prohibida del Sáhara Español*, Barcelona, Ediciones Destino, S.A., 2002, p. 46-47. Sidi Ahmed Taye (4 janvier 2008, campement de Smara), actuel Ministre de la Santé de la RASD, nuance le jugement négatif de Barbùlo: « *Mon père m'interdisait de dormir hors du foyer familial, alors beaucoup d'amis espagnols dormaient chez moi, et restaient avec moi pour discuter. Leurs parents aussi venaient chez nous et nous allions chez eux. Et on n'avait pas la sensation d'être dans une maison d'étrangers, et eux, non plus quand ils étaient chez nous. Au niveau des relations sociales, on partageait les moments de joie, de tristesse, etc. Malgré les différences culturelles, il y avait une convivialité saine et harmonieuse avec la colonie espagnole. Et le produit de tout cela est qu'aujourd'hui les gens qui étaient auparavant au Sahara viennent visiter les campements, sans aucun intérêt personnel* ». Malgré cela, il est difficile de ne pas constater que les populations des régions d'Ifni et du Sahara subirent une violence « ordinaire » comme « *l'appropriation injuste de troupeaux appartenant aux natifs de ce territoire, ainsi que l'activité indigne et point chevaleresque de certains individus de la Troupe qui violaient des femmes indigènes, ce qui allait complètement à l'encontre du prestige de (...)* [l']Armée et de l'Espagne (...) », Télégramme postal n.49V-CRS du Colonel Chef de la Défense Gerardo Mayoral Massot, Sidi Ifni, 10/1/1958, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°6.

souvent dépeintes comme telles, qui se déploieront pendant 92 ans (1884-1976). Les femmes et les hommes de la coopération humanitaire et les membres du corps académique observent la question sahraouie d'un point de vue militant, ce qui les engage sur l'actualité mais provoque un silence assourdissant sur le passé colonial. Pour les Sahraouis, ces amnésies restent « latentes », dans le sens où, du moins pour ce qui concerne la relation avec l'Espagne, l'exhortation à raconter leur expérience personnelle parvient sans trop de difficultés à ressusciter les souvenirs enterrés par les événements dramatiques qui se sont succédés depuis 1975. Pour les Espagnols, en revanche, le déni est quelque chose de plus profond.

Soulever le voile sous lequel est dissimulé le passé comporte, pour eux, le risque du réveil de déchirures et des blessures vécues il y a soixante-dix ans au moment de la Guerre Civile. L'évocation de l'histoire récente amène avec soi les germes du conflit : aucun débat n'en reste à l'abri, même si l'histoire dont il est question se déroule en dehors des frontières espagnoles. Que l'on parle de la guerre de Cuba de 1898, du Rif d'Abd al-Krim de 1921 ou, justement, de la crise et de l'abandon de la Province saharienne en 1976, il est difficile de ne pas percevoir un pathos qui s'emphatise et monte aux limites de la tragédie, quand à cause des enchaînements de l'histoire, l'argument rappelé se rapporte à l'époque/épopée de la guerre fratricide de 1936-1939⁷. Or l'histoire coloniale du Sahara semble être quasi automatiquement associée à cette dernière période, et dans la réalité, le franquisme saharien n'a pas été moins dramatique de celui de la péninsule.

Ces constatations liminaires reposent sur des recherches d'archives sur l'histoire coloniale du Sahara Occidental réalisées en Espagne et en France entre 2005 et 2007 ; sur des interviews menées à Madrid, auprès d'anciens officiers espagnols ayant vécu dans le territoire, et sur les interventions dans des colloques-rencontres organisés en Espagne et en Italie effectuées par des membres du mouvement solidaire⁸ ou par des chercheurs⁹.

⁷ Pour avoir une idée de ce pathos, il suffit de jeter un coup d'œil sur les féroces débats qui ont précédé et suivi l'approbation, le 31 octobre 2007, de la dénommée « Loi sur la Mémoire Historique », qui reconnaît des droits et établit des mesures en faveur des citoyens espagnols qui subirent une persécution ou des violences pendant la Guerre Civile et la dictature franquiste.

⁸ Comme l'EUCOCO - Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui - qui a lieu tous les ans depuis 1976.

⁹ Telles les « Journées des Universités madrilènes sur le Sahara Occidental », organisées en 2007 et 2008.

Des difficultés objectives de recherche, concernant essentiellement la localisation et la consultation des archives, ne suffisent pas à expliquer le refus des Espagnols à s'intéresser à l'histoire coloniale du Sahara. Les causes de cette répugnance sont plus complexes. En fait, la « dette historique » de l'Espagne vis-à-vis des Sahraouis, rappelée à chaque conférence de solidarité et brandie comme une menace de la « société civile » à faire valoir contre la présumée indifférence du Gouvernement, voire de son alignement aux thèses marocaines, demeure dans la plupart des cas un slogan sans contenus réels. De quelle dette historique s'agit-il si l'histoire ne joue jamais son rôle de connaissance et de critique dans la compréhension des origines d'une question ? Existe-t-il une volonté de cacher un passé colonial incommode au profit d'une mémoire « pacifique » qui, consciemment ou non, met d'accord les Espagnols et les Sahraouis ? Autrement dit, quels sont les mécanismes qui ont déterminé la sélection des souvenirs par rapport à l'expérience coloniale au Sahara ?

Pour répondre à cette question, cette étude portera sur le rapport entre la mémoire et la production d'ouvrages sur le Sahara Occidental ainsi que sur la question de la censure qui frappe une partie importante des archives espagnole sur le sujet. Nous examinerons ensuite les caractéristiques du colonialisme espagnol dans le Sahara et analyseront deux aspects qui nous semblent avoir été fondamentaux mais en même temps ignorés par les historiens : le paternalisme et la violence coloniale.

MÉMOIRE, HISTORIOGRAPHIE¹⁰ ET ARCHIVES

La production scientifique espagnole sur l'histoire du Sahara occidental depuis la fin des années 1980 est d'une vingtaine d'ouvrages de qualité différente. Ces ouvrages peuvent être ainsi classifiés : récits des militaires qui vécurent dans la colonie saharienne ; monographies qui combinent le souvenir et l'expérience personnelle des militaires avec la recherche d'archives ; études menées par des civils qui ne gardent pas de relations avec les milieux militaires mais qui, à leur tour, se partagent entre ceux qui ont comme objectif une reconstruction la plus impartiale possible de l'histoire et ceux qui emploient la recherche comme instrument de propagande pour appuyer la thèse indépendantiste ou la thèse pro-marocaine.

¹⁰ Les références complètes des ouvrages mentionnés apparaîtront dans la bibliographie en annexe, sauf lorsqu'il s'agit de travaux dont on emploie des citations.

Les récits et les monographies réalisées par les militaires

Les récits de militaires qui ont vécu une partie de leur vie ou qui ont fait leur service au Sahara sont nombreux. Si certains d'entre eux n'apportent que très peu d'éléments pour la compréhension du milieu politique et social de la colonie, on peut citer *Sahara 1958. Vivencias de un oficial de la Legión*, de José Falcó Rotger, de 2001, témoignage sous la forme d'un conte rédigé par un Lieutenant de la « IX Bandera » de la Légion ; et *Diario de una guerra desconocida. Desierto del Sahara. Villa Bens, 1958*, de Juan F. Herrero Díaz, publié en 2007, qui retrace sous la forme d'un journal intime tenu quotidiennement du 10 janvier au 19 mars 1958, la participation de l'auteur, aux opérations contre l'Armée de Libération (AL)¹¹ à partir de la région de Tarfaya. Les événements de 1957-58 sont l'objet d'un autre « roman historique », « *Siroco. Recuerdo de un oficial de Grupos Nómadas* », de Mariano Fernández-Aceytuno, publié en 1996. Le livre, qui a comme ambitieux sous-titre « *La verdadera historia del pueblo sahraui* », présente une épaisseur différente par rapport aux deux précédents. Même s'il est très loin de raconter l'histoire vraie du peuple sahraoui, la qualité du récit est élevée et la description du milieu est assez soignée¹². Cela est probablement dû au fait que l'auteur a vécu enfant au Sahara. Il est le fils du Capitaine d'Infanterie Juan Fernández-Aceytuno Montero, Gouverneur militaire et politique du Río de Oro entre 1933 et 1936 qui, au moment du soulèvement du 18 juillet 1936, n'avait pas hésité à trahir la légalité républicaine et à livrer la colonie aux insurgés franquistes. L'auteur a ensuite passé sa jeunesse à Ifni et a été Officier des Groupements Nomades et de la Police Territoriale entre 1955 et 1965.

Les trois « mémoriaux » gardent une approche acritique du passé : l'honneur militaire y est exalté, la valeur des braves soldats contre les barbares (les Marocains de l'AL) qui descendent du Nord est toujours

¹¹ L'Armée de Libération Marocaine naît au Maroc en 1953, après la déportation du Sultan Sidi Mohammed Ben Yousouf et de sa famille en Corse et ensuite à Madagascar. Après l'indépendance du Maroc, elle devient le bras armé du parti de l'*Istiqlal* en Mauritanie et au Sahara. Son nom change plusieurs fois : Armée de Libération du Maroc et du Sahara, Armée de Libération du Sahara et de la Mauritanie, etc.. Nous l'appellerons ici simplement « Armée de Libération », sachant qu'au Sahara elle garde un État-major pour l'essentiel constitué de Marocains, alors que la majorité des guerilleros est recrutée sur place.

¹² De ce point de vue, le roman de Fernández-Aceytuno trouve son jumeau français dans Marcel Laugel, *Le Roman du Sahara*, Paris, Éditions Balland, 1991.

accentuée. On ne trouve pas trace d'une quelconque réflexion concernant la présence coloniale et militaire au Sahara, si ce n'est pour louer l'engagement des troupes espagnoles dans un territoire qui leur devient « injustement » hostile. Les Sahraouis sont presque inexistantes dans les deux premiers livres, alors qu'ils jouent le rôle de courtisans de la colonisation dans le « roman » de Fernández-Aceytuno. Cette forme du récit pour raconter l'histoire semble répondre à un choix précis. L'absence d'analyse est en réalité une véritable incapacité à conceptualiser un passé qui est encore aujourd'hui revendiqué : l'appartenance à l'armée, et aussi l'identification avec le régime dictatorial de l'époque. Cet élément n'est pas vécu comme un handicap, mais plutôt comme la possibilité de réévaluer le temps de sa propre jeunesse, et d'utiliser l'histoire du Sahara comme prétexte pour affirmer son propre rôle et sa propre identité. Cela n'est pas moins évident dans d'autres travaux qui présentent un caractère plus scientifique.

Fernández-Aceytuno est également l'auteur d'un ouvrage d'histoire, documenté et très volumineux (775 p.) : *Ifni y Sáhara. Una encrucijada en la historia de España*. Paru en 2001, comme résultat d'une étude menée auprès du Service Historique de l'Armée de Madrid, il se compose de douze chapitres plus quatre annexes, et couvre la période de la préhistoire à l'abandon de 1975, avec des lacunes temporelles importantes. La partie centrale, consacrée aux événements de 1956-1958, est examinée sous la perspective de l'histoire militaire, grâce aux archives de l'*Archivo Histórico Militar* (AHM) de Madrid, de la documentation officielle du Général Pardo de Santayana - comme on le comprend en lisant les quelques notes de bas de page - et d'une abondante bibliographie présentée en annexe. L'ouvrage présente une reconstruction d'ensemble de l'histoire du Sahara et d'Ifni éclairée l'expérience directe de l'auteur et des témoins qu'il a pu interroger pendant ses années de service dans les Groupements Nomades et dans la Police Territoriale. Dans l'introduction Fernández-Aceytuno affiche trois objectifs : mettre en évidence le rôle des populations autochtones des deux régions d'Ifni et du Sahara, faire sortir de l'anonymat « *les principaux protagonistes de cette partie de notre histoire, dont la majorité faisait partie des Forces Armées espagnoles* »¹³ et souligner l'activité des administrateurs coloniaux des deux régions. Cependant, c'est l'aspect de l'organisation militaire et de ses engagements qui prévaut dans tout l'ouvrage, malgré une analyse initiale de la société sahraouie et de la région d'Ifni dans la période

¹³ Mariano Fernandez-Aceytuno, *Ifni y Sáhara. Una encrucijada en la historia de España*, Palencia, Simancas Ediciones S.A., 2001, p. 10.

précoloniale. La raison de cette approche est révélée par l'auteur dans son épilogue : « *Il faut rappeler en premier lieu les soldats de toutes les unités de garnison et expéditionnaires (...) qui doivent réveiller dans le lecteur le juste orgueil d'être espagnol* »¹⁴. L'ouvrage garde sa valeur, mais comme dans *Siroco. Recuerdo de un oficial de Grupos Nómadas*, il est difficile de ne pas y voir une attitude revancharde relativement à la gestion de la colonie par le Gouvernement franquiste. Le retrait du Sahara, sans coup tiré face à l'envahisseur marocain est vécu comme l'énième honte, après l'abandon du Protectorat marocain en 1956, de la région de Tarfaya deux ans plus tard et d'Ifni en 1969¹⁵, que les milieux militaires ont dû assumer à cause du changement de régime dans la péninsule. Une dichotomie évidente apparaît dans la gestion de la colonie entre les administrateurs et les corps militaires locaux et le Gouvernement de Madrid considéré comme coupable, par les chefs de l'administration provinciale saharienne, d'avoir ignoré systématiquement les exigences et les possibilités de développement du territoire¹⁶. Ce blâme du « militaire » adressé au « politique », qui occulte le fait que le régime franquiste avait une composante militaire prépondérante, devient l'instrument d'une critique sous-entendue mais féroce vis-à-vis du pouvoir civil qui succède lentement à la dictature : c'est ce pouvoir civil qui force les militaires à évacuer la province saharienne et qui donc, à leurs yeux, devient responsable d'une véritable trahison. Trahison que beaucoup d'officiers considèrent s'être produite par rapport aux engagements pris vis-à-vis des Sahraouis dans les mois qui précèdent le retrait, mais qu'on pourrait lire comme trahison du (nouveau) pouvoir politique par rapport au prestige et

¹⁴ *Ibidem*, p. 729.

¹⁵ Il faut souligner que pour les militaires espagnols qui avaient combattu ou soutenu le soulèvement franquiste de 1936, le Protectorat marocain a été quelque chose de plus important qu'une « simple colonie ». Le Maroc était « leur territoire à eux », le point de départ d'une « *reconquista* » à l'inverse, nationaliste et catholique mais du Sud vers le Nord, contre le Gouvernement de la République. Ces militaires avaient une conception quasi-patrimoniale du territoire, au point que le retrait de 1956 fut vécu par un bon nombre de militaires franquistes comme l'abandon d'une partie du territoire nationale au Royaume du Maroc. Ce dernier devenait, à partir de ce moment, l'objet du mépris et de la haine des milieux coloniaux plus intransigeants. C'est pourquoi après la cession de Tarfaya et d'Ifni, l'« abandon » du Sahara au Maroc devient, pour eux, une humiliation presque insupportable.

¹⁶ Fernández-Aceytuno présente dans le dernier paragraphe de son ouvrage un « jugement critique », qu'il définit comme une sorte de *briefing* militaire, dans lequel il expose les motivations qui, d'après lui, déterminèrent l'abandon du territoire saharien, *ibidem*, p. 722-728.

au rôle des milieux militaires dans la vie publique espagnole : « *Pour beaucoup d'Espagnols qui le vécurent, le Sahara avait fait partie de leur vies, avait été le milieu dans lequel ils avaient fait leurs premiers pas professionnels (...) dans beaucoup de cas accompagnés à la femme à laquelle on s'était uni, et qu'on l'avait trompé lui disant que là, il était le paradis. Il fut également le lieu où naquirent beaucoup de leurs enfants. Pour presque tous les militaires le Sahara avait été un enchantement et représentait un avant et un après, qu'on ne pouvait pas effacer aussi facilement. Dans l'important vivier des retraités, on se rappelle avec amertume ce paroxysme qu'avait représenté la honteuse marche du désert* »¹⁷.

En ce sens, l'ouvrage de Fernández-Aceytuno représente également une sorte de réponse « patriotique » à *Historia del Sahara español. La verdad de una traición*, de José Ramón Diego Aguirre. Auteur d'une dizaine d'articles et de quatre travaux remarquables sur l'histoire du Sahara, Aguirre avait publié en 1988 sa volumineuse étude de presque 900 pages. Sa biographie est différente de la vie à dos de chameau menée par Fernández-Aceytuno. Destiné au Gouvernement Général du Sahara en 1966, il avait été assigné au Service d'Information et Sécurité et, en 1971, il avait rejoint le Commandement de la Politique Intérieure. Aguirre, disparu en 2005, avait un *background* politique. Si son ouvrage ne manque pas de dénoncer la « trahison » commise par l'Espagne à l'égard du peuple sahraoui, son objectif déclaré répond plus aux soucis de l'historien qu'aux désirs de revanche des milieux militaires : « *On suivra, pas à pas, de l'antiquité au 28 février 1976, l'histoire de ce bout de désert et de sa relation avec l'Espagne, sans oublier sa population autochtone, qui était plus heureuse, bien que moins civilisée, quand elle n'était pas encore passée dans les pages des livres ; parce que malgré la différence de langue et de culture, nous nous sentions unis à eux à travers les siècles dans une relation qui, bien que non exempte d'égoïsmes et d'injustices (...), présente les caractéristiques propres de deux peuples nobles. Si à cela on ajoute qu'interroger, clarifier, préciser toutes les circonstances qui entourèrent la présence espagnole jusqu'à l'abandon du territoire, est un devoir de justice, la tâche de l'historien demeure amplement justifiée* »¹⁸. Ses sources comprennent celles de l'AHM de Madrid, utilisées également par Fernández-Aceytuno, et ainsi qu'une documentation plus ample, provenant du Congrès des Députés, de la Bibliothèque Nationale de Madrid, de l'État-Majeur de l'Armée et du Gouvernement Général du Sahara.

¹⁷ *Ibidem*, p. 717.

¹⁸ José Ramón Diego Aguirre, *Historia del Sahara español. La verdad de una traición*, Madrid, Kaydeda S.L., 1988, p. 14.

Plus complet que le travail de Fernández-Aceytuno, l'ouvrage d'Aguirre apparaît comme une synthèse historique qui n'est pas indulgente avec les milieux coloniaux et qui, tout en prenant partie clairement pour les revendications indépendantistes du Front Polisario, consacre plus d'une trentaine de pages à l'examen des origines historiques des revendications marocaines sur le Sahara.

Trois autres ouvrages plus récents de José Ramón Diego Aguirre méritent également d'être signalés ici brièvement. En 1991, il publie *Guerra en el Sáhara*, où il analyse la guerre entre le Front Polisario et les forces marocaines et mauritaniennes, sans oublier de consacrer un chapitre aux premiers combats des indépendantistes contre les postes espagnols¹⁹ et d'autres paragraphes aux très difficiles relations entre le Front Polisario et le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, à la tête des Gouvernements post-franquistes de 1982 à 1996. En 1993, Diego Aguirre publie encore *La última guerra colonial de España : Ifni-Sahara (1957-1958)* ; et en 2004 voit le jour « *El oscuro pasado del desierto. Aproximación a la historia del Sáhara* », dans lequel il parcourt l'histoire du Sahara de l'antiquité aux pacifications coloniales de 1934, faisant recours, cette fois, à des sources arabes.

La littérature civile

Les travaux de Diego Aguirre et l'ouvrage de Fernández-Aceytuno sont les seuls de ce genre apparues en Espagne jusqu'à 2002. Ce n'est que dans les toutes dernières années qu'une littérature scientifique « civile », non liée aux milieux militaires et au monde de l'humanitaire, a vu le jour. Les titres ne sont pas nombreux. En 2002, Alejandro García, professeur à l'Université de Murcia, publie *Historias del Sahara. El Mejor y el peor de los mundos*, un travail qui, avec une structure narrative assez plaisante réalisée à l'aide d'interviews, esquisse une histoire du Sahara originale. Dans les premiers deux-tiers du travail, l'auteur parcourt l'histoire des Sahraouis jusqu'à la fin de la colonisation et à la guerre contre le Maroc et la Mauritanie. La période coloniale n'est pas vraiment abordée, mais le récit offre un tableau détaillé de la structure du mouvement nationaliste et de la lutte menée par le Front Polisario à la fois contre les Espagnols et les pays voisins qui envahissent le territoire en 1975. Dans la dernière partie, García évoque les conflits surgis à

¹⁹ Mariano Fernandez-Aceytuno, *Ifni y Sahara...*, *op. cit.* p. 662-665 et 686-691 consacre lui aussi des pages aux actions militaires du Front Polisario contre les Espagnols.

l'intérieur du Polisario, les règlements de compte qui ont lieu entre des différentes factions et qui ont provoqué la naissance d'un « tribalisme d'intérêts » là où il y avait un « tribalisme ethnique », les deux coïncidant pendant la guerre. Ainsi, à partir du chapitre « *La raison et le monstre* », l'auteur offre un aperçu du climat des dernières années 1980, qui aboutit à l'épuration de certains dirigeants du Front et un renouvellement des cadres, à ce moment-là indispensable pour éviter l'implosion du Polisario. Pendant tout l'ouvrage García fait parler ses protagonistes, restituant le texte des interviews qui retracent cette histoire parfois sans aucune intermédiation. Cette méthode constitue probablement la limite la plus grande de ce travail. Elle conduit aussi à en questionner la rigueur et la crédibilité. En effet, Alejandro García ne prend pas la peine d'expliquer sa méthodologie et ne dit pas sur quelle base ses sources ont été choisies. De la lecture d'une brève introduction on comprend que la plupart des témoignages ont été recueillis dans les campements de Tindouf et que l'auteur a eu accès au travail de Mahjoub Salek, journaliste, érudit saharien, victime des « années de plomb » de Tindouf, et auteur d'une monographie *Historia del Bidán* qui, selon García était en voie de publication en 2003, mais qui reste encore inédite aujourd'hui.

D'un autre genre est l'ouvrage de Jesús Martínez Milán, professeur à l'Université de Las Palmas de Gran Canaria, auteur de *España en el Sáhara Occidental y en la zona sur del Protectorado en Marruecos, 1885-1945*, paru en 2003. Ce travail est le résultat de recherches en archives menées à Paris, Aix-en-Provence, Madrid et Alcalá de Henares pour la thèse, dont la publication ne constitue qu'une partie. L'ouvrage présente aussi une annexe iconographique assez riche, recueillie dans les fonds de l'*Hermandad de Veteranos de Tropas Nomádas*²⁰ de Madrid. Le croisement des sources est efficace, mais ici, peut-être à cause de la période traitée, ce qui manque sont précisément les témoignages oraux. Martínez Milán inclut dans son ouvrage, comme le titre l'annonce, une analyse de la zone méridionale du Protectorat espagnol, à savoir la région de Tarfaya, sujet assez rare. L'histoire est examinée sur le plan des premières implantations espagnoles à la fin du XIX^e siècle et des relations diplomatiques entre la France et l'Espagne. La question des délimitations des frontières coloniales, à laquelle est consacrée presque un tiers de l'ouvrage, constitue la grille choisie par l'auteur pour décrire les appétits territoriaux français et espagnols sur la région. L'ouvrage est détaillé dans la description des faits, peut-être un peu trop didactique.

²⁰ Il s'agit de l'association qui regroupe les vétérans des Groupements Nomades du Sahara espagnol.

Hijos de la nube. El Sahara Español desde 1958 hasta la debacle de Claudia Barona, professeur à l'Université du Mexique, paru en Espagne un an plus tard, en 2004, emploie des sources d'archives, mais l'auteur a mené aussi des enquêtes dans les campements de réfugiés de Tindouf. Les archives utilisées appartenaient au dernier Secrétaire Général du Sahara, Luís Rodríguez de Viguri. Aujourd'hui elles sont gardées au CIDAF de Madrid, mais ce sont des archives personnelles et privées sous tous les aspects. De plus, Barona a dépouillé entièrement les revues *África* de 1942 à 1976, et *Archivo del Instituto de Estudios Africanos* de 1947 à 1966, les deux voix de l'africanisme colonial espagnol ; et le *Boletín de Información de la Dirección General de Plazas y Provincias Africanas*, de 1954 à 1958, outre le *Bulletin Officiel du Sahara* et d'autres journaux mineurs²¹. Le résultat est une analyse de la structure institutionnelle et politique de la Province saharienne de l'Espagne, et les réactions de la population sahraouie qui oscille entre le nationalisme et l'accommodation à la colonisation du territoire. Il s'agit d'un ouvrage totalement nouveau dans le panorama de la production scientifique sur le Sahara espagnol. Le mérite d'avoir passé en revue le processus d'institutionnalisation coloniale, mettant en évidence ses contradictions, revient donc à une scientifique non-espagnole - mexicaine -, ce qui nous permet de poser encore une fois la question de la capacité du monde académique de la péninsule à interroger un passé qui pèse encore lourdement sur les développements de l'histoire récente du Sahara. « *Hijos de la nube* » est limité par le non-croisement avec d'autres sources d'archives « majeures », telles les archives du Gouvernement Général du Sahara conservées à l'*Archivo General de la Administración* d'Alcalá de Henares (AGA). L'ouvrage est toutefois rigoureux et permet de comprendre le système politique que les Espagnols transplantèrent d'une « mère-patrie » sous la dictature franquiste à un territoire destiné, d'une certaine manière, à être une sorte d'abri privilégié pour la caste de généraux et d'officiers qui laissèrent très peu d'espace au développement d'une société locale mûre et d'une société coloniale non liée aux milieux militaires.

Les contradictions et les difficultés de la colonisation espagnole du Sahara sont également traitées dans le beau livre d'Alberto López Bargados, professeur à l'Université de Barcelone, *Arenas coloniales. Los Awlad Dalim ante la colonización franco-española del Sahara*, paru en 2003. On est ici face à un travail d'anthropologie historique, monographie sur l'une des tribus principales du Sahara occidental à la manière des *Les Rgaybat (1610-1934)*

²¹ Le détail de toutes les sources employées est présenté dans une longue annexe finale.

de Sophie Caratini, qui s'inscrit pleinement dans la tradition de Julio Caro Baroja, qui avait publié en 1955 la première étude d'anthropologie sur les tribus du Sahara espagnol²². Le volumineux ouvrage de López Bargados couvre la période coloniale jusqu'à la fin de la pacification française de Mauritanie, en 1934, qui correspond aussi à l'occupation espagnole de Smara et d'autres points intérieurs du désert. L'auteur focalise son attention sur les dynamiques internes de développement et de conflit pour la conquête de l'espace entreprise par les Awlad Dalim dès l'apparition de la tribu dans le territoire. Ces dynamiques subissent ensuite le conditionnement de la présence coloniale, les Awlad Dalim étant une population qui, au moment de l'entrée des Français dans les Emirats mauritaniens, agit sur un territoire qui chevauchent les limites encore imaginaires entre le désert « français » et le désert « espagnol ». Pourtant, l'établissement de la frontière coloniale joue un rôle évident dans l'attitude de la tribu vis-à-vis des deux administrations, provoquant une division en factions que l'auteur définit « *de frontière* »²³, véritable stratégie d'accommodation qui s'accompagne parfois d'actes de résistance.

Le détail des sources documentaires utilisées (Archives Nationales de Mauritanie à Nouakchott, Archives Nationales du Sénégal à Dakar, Archives du Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales de Paris, et les fonds de l'AGA à Alcalá de Henares), est présenté en annexe, de même qu'une riche bibliographie. López Bargados a mené aussi une trentaine d'interviews qui, comme il explique dans son introduction méthodologique, ont été réalisées presque toutes à Nouadhibou.

Une autre étude anthropologique, plus généraliste mais un peu hermétique sur les tribus du Sahara espagnol avait été publiée en 1989, par Ángela Hernández Moreno, de l'Université de Murcia : *Economía y sociedad del Sáhara Occidental*. L'auteur interroge les origines et la structure sociale et économique de la société maure précoloniale, prenant en compte les caractéristiques de l'État marocain à la veille du Protectorat, et la politique saharienne des derniers Sultans indépendants. La relation avec le Maroc est analysée aussi dans *Sahara : otras voces*, livre publié en 2001 dans lequel l'auteur présente un ample corpus de témoignages des Sahraouis qui ont décidé de quitter Tindouf et de rallier les positions marocaines ; et dans

²² Julio Caro Baroja, *Estudios saharianos*, Madrid, Instituto de Estudios Africanos, 1955, réimprimé par les Ediciones Jucar de Madrid en 1990.

²³ Alberto Lopez Bargados, *Arenas coloniales. Los Awl?d Dal?m ante la colonización franco-española del Sáhara*, Barcelona, Edicions Bellaterra, 2003, p. 31.

Guerra de banderas en el Sáhara, sorti en 2006, qui tente une analyse critique du nationalisme sahraoui. Dans ces deux ouvrages Hernández Moreno abandonne sa perspective anthropologique en faveur d'une approche historico-politique et, dans son dernier travail confectionne une étude à l'appui des documents du fond Rodríguez de Viguri - qu'elle a interviewé en 2000 - et de nombreux témoignages recueillis auprès des Sahraouis vivants dans les campements de réfugiés, au Maroc, et dans les territoires du Sahara occupé. Le propos de l'auteur est clair dès le début : la révision des thèses nationalistes sahraouies et de ses sources pour appuyer la thèse de l'intégration du Sahara « dans un Maroc démocratique qui reconnaisse la spécificité sahraouie »²⁴. La position pro-marocaine ne rend pas, toutefois, le livre moins intéressant, parce qu'il fournit une série d'éléments de réflexions qui, au-delà du propos de justifier les revendications marocaines, jettent une lumière nouvelle sur les origines et la construction du mouvement nationaliste sahraoui, dont le Front Polisario reste le protagoniste principal. Particulièrement suggestive apparaît l'hypothèse d'après laquelle c'est à la littérature produite autour de 1975 par les journalistes et les diplomates sympathisants des thèses indépendantistes que revient le « mérite » d'avoir renforcé l'identité sahraouie et d'avoir occulté tous les liens qu'ils entretenaient avec leurs voisins et en particulier avec le Maroc²⁵. D'un autre côté, Hernández Moreno pousse à l'extrême l'engagement partisan quand elle affirme qu'il n'y a pas de culture sahraouie, notamment parce qu'il n'existe pas de littérature en hassaniya avant 1975²⁶ ; ou que, par exemple, le sentiment identitaire sahraoui a été manipulé par le Front Polisario qui l'a utilisé pour affirmer son pouvoir : « Face à la menace marocaine présentée comme destruction et persécution, la défense nationale sahraouie sembla le seul sauvetage [possible] »²⁷.

Plutôt militant dans le sens inverse est l'ouvrage de Tomás Bárbulo, *La historia prohibida del Sáhara Español*, paru en 2002. Journaliste du quotidien *El País*, il vécut sa jeunesse à Ifni et à El Ayoun. Pour son travail, Bárbulo a effectué environ 200 interviews dans le Sahara occupé, au Maroc, dans les campements de réfugiés de Tindouf et en Espagne. Il a en outre consulté des documents classés « secrets », collectés auprès de différentes archives, dont il fournit la liste, parmi lesquelles l'AGA de Alcalá de Henares, la Cartothèque

²⁴ Ángela Hernández-Moreno, *Guerra de banderas en el Sáhara*, Madrid, Entitema, 2006, p. 15.

²⁵ *Ibidem*, p. 131.

²⁶ *Ibidem*, p. 141.

²⁷ *Ibidem*, p. 148.

Historique de l'Armée, le fond Rodríguez Viguri et l'Archivo Historico Militar. L'utilisation de cette documentation « secrète » est présentée comme un *scoop*, et le ton du livre a souvent un style journalistique qui mêle l'essai au roman. Le travail est pourtant intéressant, soit pour la description du milieu colonial espagnol au Sahara, par rapport auquel le jugement de Bárbulo est impitoyable ; soit pour l'examen des origines du nationalisme sahraoui ; soit, enfin, pour l'analyse de la décolonisation espagnole dont les phases assez mouvementées sont présentées dans le détail, souvent avec les voix des différents protagonistes.

Deux autres ouvrages enfin méritent d'être cités dans ce bref récapitulatif de l'historiographie espagnole du Sahara occidental des dernières années. Le premier, *Ifni. La guerra que silenció Franco*, de l'écrivain Gastón Segura Valero, publié en 2006, à l'occasion du « 50^e anniversaire de notre abandon du Maroc »²⁸, est une bonne synthèse des événements militaires, élaborée à l'aide d'une bibliographie. Il fait suite à un autre travail sur l'OAS²⁹. L'auteur manifeste une attitude critique par rapport à la situation de l'armée espagnole au Sahara et au type de gestion du conflit³⁰, mais le ton vis-à-vis des personnages marocains impliqués dans l'affaire est décidément par trop méprisant³¹, ce qui fait émerger un autre thème présent dans la réélaboration de la mémoire historique au sujet de la colonisation espagnole de l'Afrique : « *el odio al Moro* », « la haine du Maure » dans le sens de « Marocain ».

Le deuxième travail est *Ifni 1957-1958. La prensa y la guerra que nunca existió*, de Lorenzo M. Vidal Guardiola, où l'auteur examine la censure et la manipulation des informations relative à la guerre, avec une attention particulière au journal *Información* de Alicante. La plupart des informations analysées concernent la région d'Ifni, et non le Sahara. Cependant, il est intéressant pour l'interprétation du déni de la mémoire qu'il propose. Selon Vidal, la véritable censure n'a pas eu lieu pendant la guerre d'Ifni, mais à sa fin,

²⁸ Comme il apparaît sur la couverture.

²⁹ Gastón Segura Valero, *A la sombra de Franco : el refugio español de los activistas franceses de la O.A.S.*, Barcelona, Ediciones B., SA, 2004.

³⁰ Et en particulier sur les silences maintenus par le régime franquiste en mère-patrie, soit pensant à une éventuelle défaite dans la guerre, qui aurait pu miner la base du régime même ; soit envisageant un brillant succès qui portait en soi le risque de l'essor d'un nouveau « Caudillo » africain parmi les officiers qui avaient mené la guerre sur le territoire, potentiel adversaire du chef d'État.

³¹ Comme quand il qualifie de « rapace » le Roi Mohammed V ou de « répugnant » Alí Boaida, premier Gouverneur marocain de Tarfaya après la cession de 1958 (p. 329 et 331).

quand le régime imposa aux journaux de ne plus en parler. Il semble logique de penser que cette censure tardive ait affecté aussi le territoire saharien, où les enjeux étaient plus importants qu'à Ifni. Vidal critique sans merci la gestion des événements qui coûtèrent des centaines de vie à toutes les parties belligérantes. En fin d'ouvrage, il se demande d'une manière rhétorique pourquoi avoir fait la guerre pour repousser les Marocains de l'AL en 1957-58, alors qu'une décennie plus tard Ifni est cédé au Maroc sans aucune pression militaire.

La question des archives et les thèmes traités

Malgré ces travaux, la sensation d'un déficit d'analyse de l'histoire du Sahara, et notamment de la période coloniale, demeure. Si l'on parcourt les sujets abordés par la littérature mentionnée, on se rend compte que sur les dix-huit ouvrages brièvement recensés, seuls les travaux de Barona, Milán et, en partie, Bargados et Bárbulo ont, comme sujet principal, la période coloniale ou l'abordent de quelque manière. Les deux monographies de Fernández-Aceytuno et Aguirre en parlent aussi, mais ils privilégient la perspective de l'histoire militaire et de son effet sur le territoire. Les six travaux sur la guerre de 1956-1958, dont les trois « romans-mémoriaux », couvrent tous les aspects techniques et stratégiques de l'affaire, mais sans répondre à deux questions essentielles : quel fut l'impact de l'Armée de Libération Marocaine dans la construction identitaire sahraouie ? Et quelles en furent les conséquences pour le Gouvernement espagnol eu égard à l'administration de la colonie et à la gestion des relations avec les voisins indépendants (Maroc) ou au seuil de l'indépendance (Mauritanie, Algérie) ?

D'une manière générale, la littérature historique sur le Sahara espagnol n'exploite qu'occasionnellement les nombreuses archives qui sont gardées en Espagne. La plupart d'elles se trouvent à l'*Archivo General del Administración* d'Alcalá de Henares³². À Madrid, des fonds sont conservés à

³² Les archives du Sahara gardées à l'AGA, qui conserve la plupart des fonds territoriaux du Gouvernement du Sahara (sous ses multiples dénominations), semblent n'avoir jamais été l'objet ni d'un travail d'organisation rationnelle de ses inventaires, ni d'identification précise des fonds sous l'aspect du support documentaire (correspondances, photos, cartographie), ni, non plus, de stricte sauvegarde du patrimoine documentaire - une partie du fond a souffert des dégâts importants suite aux conditions de conservations dans les dépôts de l'AGA. Les fonds documentaires furent rapatriés précipitamment entre 1975 et 1976 par une opération dénommée « Camello », réalisée dans le contexte de l'Opération « Golondrina » par laquelle le Gouvernement espagnol avait décidé l'évacuation de

l'*Archivo Histórico Militar* (AHM)³³, au *Centro de Información y Documentación Africanas* (CIDAF), et au Ministère des Affaires étrangères. D'autres fonds sont gardés également à l'*Archivo Militar General* d'Avila³⁴ ; à Viso del Marqués (Ciudad Real), où se trouvent l'*Archivo General de la Marina* « *Álvaro de Bazán* » ; et probablement à Ceuta, où devraient être gardées les archives de la Légion.

Les archives de Madrid, environ 25 000 documents microfilmés en quinze bobines, sont librement accessibles, mais les fonds d'Avila, comme une bonne partie de la documentation de l'AGA, subissent les restrictions établies par la Loi sur les secrets officiels, ce qui constitue un aspect important des problèmes d'élaboration de la mémoire historique. L'application de la loi du 5 avril 1968, n°9 sur les secrets officiels, amendée dans quelques articles par la loi du 7 octobre 1978 n° 48, est réglée par une autre loi du 20 février 1969 n°242. En bref, ce dispositif législatif établit que tous les documents de l'État portant la mention « Secret » ou « Réserve » ne sont pas accessibles au public. La loi ne prévoit pas de dérogations individuelles et partielles, comme il arrive dans les archives françaises. La responsabilité de modifier le statut de ces archives revient directement à l'organisme supérieur duquel émane le document³⁵, c'est-à-dire, dans le cas du Sahara, au Ministère de la Défense

tous les civils établis au Sahara (Claudia BARONA, *Hijos de la nube*, Madrid, Libros C. de Langre, 2004, p. 296). Les inventaires de l'AGA montrent encore la confusion engendrée par la superposition de dénominations et rattachements dont le territoire fut l'objet. Une partie des archives est consultable seulement à l'appui des listes rédigées autrefois par les services administratifs du Sahara. Les côtes des presque 5 000 cartons qui composent le fond ne sont pas homogènes, suivent un ordre numérique mais pas un critère net. Une tentative de donner un minimum d'organisation par matière a été faite, mais la lecture du gros inventaire réalisé par le service de l'AGA se révèle bien plus difficile que la consultation des répertoires propres du fond. Dans ces derniers inventaires, à cause de la pluralité d'administrations coloniales qui se partagèrent le gouvernement du territoire, rattaché pour un temps au Haut Commissariat de Tétouan, dans la zone d'influence espagnole au Maroc, les dossiers sur Ifni se confondent avec ceux de la région de Tarfaya et du Río de Oro.

³³ L'AHM de Madrid garde seulement un fond consacré au Sahara, dénommé « Campaña d'Ifni-Sahara », microfilmé (mais d'autres documents isolés se trouvent dans les nombreux fonds sur le Maroc gardés dans ces archives.

³⁴ Le dépôt d'Avila conserve, par contre, presque 2 000 cartons bien inventoriés qui ont été transférés de Las Palmas en 2004.

³⁵ Art. 7 de la loi 242/69 ; art. 57 de la loi du 25 juin 1985 n°16, sur le *Patrimoine Historique National*, source : http://noticias.juridicas.com/base_datos/Admin/116-1985.t7.html

pour la documentation militaire et au Gouvernement Général du Sahara pour les archives civiles. Puisque le Gouvernement Général du Sahara n'existe plus depuis 1976, la prérogative du déclassé revient ainsi au Conseil des Ministres. Les Archives, en tant qu'institutions de l'État, ne jouissent d'aucun pouvoir de décision sur l'affaire³⁶.

La question concerne directement l'histoire du Sahara espagnol. Le 14 mai 1968, la Présidence du Gouvernement de Madrid décide l'extension du régime de la loi des Secrets officiels (en espagnol *ley de Secretos Oficiales*) à la Province du Sahara. L'adoption de cette mesure est une réponse aux pressions des Nations Unies qui poussent pour la décolonisation du territoire, et une réaction aux événements de Zemla, du 17 juin 1970³⁷. Cette disposition entre en vigueur, mais avec un caractère rétroactif, le 19 juin 1972, quand une directive de la Présidence du Gouvernement arrête que toute information relative au territoire est déclarée « matière réservée »³⁸. Ainsi, toutes les informations concernant la population du Sahara sont contrôlées et manipulées. De manière paradoxale, la fin de la présence coloniale et l'arrivée de la démocratie en Espagne étendent de droit ces interdictions aux citoyens de la péninsule, nouant avec une tradition basée sur le secret et la censure qu'on peut faire remonter jusqu'à la moitié des années 1950³⁹. C'est l'une des raisons pour lesquelles la production historiographique sur le Sahara occidental et sur son époque coloniale est fortement limitée.

Seule la fin de la présence espagnole est amplement étudiée sous plusieurs aspects : les duels diplomatiques entre le Maroc et l'ONU, les promesses faites aux Sahraouis sont restées lettre morte, le précipité retrait des civils et des militaires sur la toile de fond des coups de canon de l'armée marocaine en train d'investir le terrain. Tout cela est le sujet principal de la plupart des études sur le Sahara. La difficulté d'effectuer une recherche documentaire approfondie semble receler des raisons plus profondes au mutisme des chercheurs sur, par exemples, l'urbanisation de la Province saharienne de

³⁶ Pendant une conversation eue avec un responsable majeur de l'AGA, au cours de l'hiver 2007, celui-ci nous avoua son impossibilité de procéder au déclassé des documents, conformément à la loi 16/85, et nous montra plusieurs pétitions envoyées aux ministères responsables, pour faire sortir de la censure une vaste documentation frappée par la loi de Secrets Officiels.

³⁷ Voir *infra*, en note.

³⁸ Claudia Barona, *op. cit.*, p. 29-30.

³⁹ Voir à ce sujet Lorenzo M. Vidal Guardiola, *Ifni, 1957-1958. La prensa y la guerra que nunca existió*, Madrid, Almena Ediciones, 2006.

l'Espagne, la société coloniale (20 000 civils évacués en 1975) ou l'économie de la colonie. Le choix d'analyser prioritairement la phase du retrait de l'Espagne et de l'invasion du territoire permet aux différents auteurs, nous semble-t-il, de rejeter la responsabilité de l'état actuel de la question sur un tiers, complice ou coupable principal : le Maroc et/ou la prétendue pusillanimité du Gouvernement espagnol de 1975. Ainsi, l'actuelle société espagnole peut-elle se dégager de tout sentiment d'implication quant à l'évènement qui est à l'origine de toute la question sahraouie : la colonisation du territoire.

DE LA NATURE DU COLONIALISME ESPAGNOL

Dans le seul travail d'histoire économique sur Sahara Occidental, Javier Morillas définit la colonisation espagnole comme : « *économie atypique, caractérisée par une pénétration épidermique, isolement, tendances autarchiques, manque de capitaux à cause d'un investissement privé très limité, marginalisation des éléments civils, aucune création de structure ou infrastructure de base et recherche de bénéfices maximums à courts délais avec des coûts minimums* »⁴⁰. Malgré cela, l'état des services et des infrastructures du territoire saharien dans les années qui précèdent le départ des Espagnols montre la tentative faite par l'administration pour améliorer la situation dans la Province saharienne : « *Les Espagnols avaient abandonné l'intérieur du territoire, et n'avaient mis en œuvre ni une politique d'essor social, ni une politique de sédentarisation des Sahraouis (...) [Après les incursions de l'AL] ils prirent conscience de cette erreur et initièrent une politique coloniale plus proche de la conception du développement du territoire. Ils donnaient du moins l'impression de le faire. Ainsi ils essayèrent de contrôler les Sahraouis, d'apporter une réponse à leurs besoins en ouvrant des centres administratifs, et non seulement militaires, et en développant les villes de la zone côtière comme Villa Cisneros, La Güera ou El Ayoun. Ils créèrent également des postes avec un minimum d'infrastructures et de services comme les écoles ou les dispensaires. Des aides urgentes commencèrent à être distribuées : non seulement la guerre avait décimé les troupeaux des Sahraouis qui représentaient le moyen principal de leur survie, mais aussi une très forte sécheresse avait mit fin à leur indépendance et à leur capacité d'autonomie économique. Les Espagnols envoyèrent des convois d'aides alimentaires,*

⁴⁰ Javier Morillas, *Sahara Occidental. Desarrollo y subdesarrollo*, Madrid, Prensa y Ediciones Iberoamericanas, S.A., 1988, p. 7.

fournissant aux populations du blé, de la farine, de l'huile et d'autres denrées de première nécessité. Cela représentait également une opportunité, pour eux, de réparer les dégâts causés par la guerre. Les populations, face à la famine et au désespoir, ne purent qu'entrer dans ce jeu, s'arrêter dans les centres urbains et dans les différents postes créés par l'administration, y dressant leurs campements et vivant d'aides et de petit commerce. C'est à ce moment que les relations entre les Sahraouis et les Espagnols se transformèrent. Le geste de « charité » que les autorités faisaient à l'égard des Sahraouis, venant compenser le désenchantement provoqué par la trahison et l'abandon des Marocains, firent naître dans la population saharienne la conviction de faire de la nécessité une vertu : mieux valait une Espagne courageuse et caritative qu'un Maroc traître et ingrat », soutient Ahmadou Souilem, notable, fils du premier maire de Villa Cisneros de 1963 à 1975, qui ne peut s'empêcher d'ajouter, évoquant l'indépendance accordée par la France à la Mauritanie : « Notre disgrâce était qu'on avait une colonisation anachronique, arriérée, qui s'ankylosait dans le temps et ne comprenait pas le moment historique »⁴¹.

La provincialisation de 1958 est la première raison de cette politique infrastructurale, le Sahara n'ayant plus un statut colonial mais celui de la 53^e Province de l'État espagnol. Mais elle n'est pas la seule : quand l'ONU commence à réclamer la décolonisation du territoire, en 1965, le Gouvernement de Madrid renforce les mesures qui laissent envisager le projet d'une indépendance prochaine que les autorités de la Province sont chargées de « surveiller ». C'est ainsi qu'un Statut d'autonomie est étudié à partir de 1973, et qu'un « Programme de Promotion du Sahara » est également prévu. L'octroi de l'indépendance est annoncé pour 1979 au plus tard, sous la conduite du Gouvernement espagnol, suivant le modèle de la décolonisation française de la Mauritanie⁴².

Il s'agit d'une politique tardive qui vise, sans succès, à intégrer la population locale dans l'administration du territoire, et à obtenir son appui en ignorant délibérément les germes du nationalisme qui ont été semés à partir des années 1950, et peut-être avant. Bárbulo donne trois exemples de l'échec de cette politique relativement au système sanitaire, à l'enseignement et à l'emploi : 1) en 1972, la population du Sahara, Espagnols et Sahraouis, peut compter seulement sur 22 médecins dans tout le territoire⁴³ ; 2) La même année, les

⁴¹ Ahmadou Souilem, 5 janvier 2008, campement-École du 27 février.

⁴² Pour plus de détails sur l'argument, Claudia Barona, *op. cit.*, p. 179-190.

⁴³ Par rapport aux 4 de 1953, à savoir 69 ans après le début de la présence espagnole sur le territoire.

instituts d'El Ayoun et de Villa Cisneros ne comptent que 141 étudiants sahraouis sur 883 européens. Seulement 11,6 % de la population d'un âge supérieur à 5 ans sait écrire l'arabe et l'espagnol ; 3) Les entreprises d'État *Fos Bucrá* et *Cubierta y Tejados*, payent les travailleurs sahraouis moins de la moitié de leurs collègues espagnols⁴⁴. Babia Chiaa, actuel Ministre des Transports de la RASD et ancien chef d'équipe à la *Fos Bucrá*, confirme que son salaire était la moitié de celui des Espagnols, qui occupaient une position de travail inférieure⁴⁵ ; Behla Laroussi, ancien *Cabo* de la Police Territoriale, soutient que non seulement le solde était plus bas, mais qu'aussi les rations alimentaires n'étaient pas les mêmes que celles données aux collègues européens⁴⁶.

Les retards de cette politique sont principalement sensibles dans le secteur de l'enseignement : le premier Centre d'Études Arabes à El Ayoun est ouvert en 1974⁴⁷ ; il faut attendre 1975 pour qu'une réforme du programme scolaire du baccalauréat prévoie que les Sahraouis puissent étudier l'histoire et la géographie de leur territoire⁴⁸. Les classes, à tous les niveaux d'enseignement, sont généralement mixtes, composées de Sahraouis et d'Espagnols, mais les outils, les textes en matière d'histoire, géographie ou langue font leur apparition seulement au début des années 1960. Le personnel scolaire en 1967 s'élève à 86 enseignants, pour la plupart espagnols qui sont également préposés à donner des cours d'Hassaniya et d'étude du Coran à l'ensemble de la population estudiantine. Des militaires qui sont enseignants en métropole et qui font leur service au Sahara sont également employés⁴⁹. El Ayoun et Villa Cisneros sont le siège des premières crèches pour les mineurs qui n'ont pas atteint l'âge scolaire. On enseigne aux enfants, selon leur origine, les principes religieux du Christianisme et de l'Islam. En 1965, 300 enfants y sont inscrits, les enseignants sont au nombre de 10. Très tardivement sont mises en places des Écoles Nomades à l'intérieur du territoire : en 1967 elles sont 16 pour toute la population nomade⁵⁰. Ce n'est qu'en 1963 que naît l'Institut d'Enseignement Secondaire d'El Ayoun, avec une succursale à Villa Cisneros. En 1966 l'Institut d'El Ayoun commence à donner des cours pré-universitaires, et la succursale de Villa Cisneros est transformée en école mixte indépendante.

⁴⁴ Tomás Bàrbulo, *op. cit.*, p. 58-59.

⁴⁵ Babia Chiaa, Ministre des Transports de la RASD, 1^{er} janvier 2008, Rabbouni.

⁴⁶ Behla Laroussi, 24 décembre 2007, campement de Smara.

⁴⁷ Claudia Barona, *op. cit.*, p. 102.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 89.

⁴⁹ *Ibidem*, p. 79.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 81.

Il n'y a pas d'établissements universitaires dans le territoire, le plus proche étant l'Universidad de La Laguna sur l'île de Ténériffe, mais des centres d'études existent à Ifni, Villa Cisneros et El Ayoun, dépendant des Universités canariennes. En 1975 seulement 75 Sahraouis étudient à l'Université aux Canaries ou dans la péninsule⁵¹, la plupart au Colegio Major Virgen de Africa à Madrid, et sans aucun résultat concret.

Ces quelques données diverses permettent d'énoncer deux considérations :

1) Le Gouvernement espagnol amorce la mise en valeur de son territoire saharien seulement après les événements de 1957-1958, quand la menace de l'Armée de Libération le pousse à transformer la colonie en Province afin de la rattacher définitivement à la métropole. C'est une mesure qui ne prend pas en compte les exigences de la population locale, mais que certains de ses secteurs acceptent de partager et d'appuyer, dans l'espoir d'y trouver aussi leur propre avantage. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'adhésion des Chioukh qui sont investit d'un véritable rôle politique et deviennent, à partir de ce moment, « *l'instrument des Espagnols pour obtenir une information continuellement actualisée par rapport à ce qui se passe entre la population* », comme le soutiennent actuellement certains des Sahraouis interviewés⁵².

2) Le développement d'une administration « civile » et « locale », la création d'infrastructures, l'assistance sociale, éducative et sanitaire aux populations nomades et à celles qui se sédentarisent, s'approchant des centres urbains : toutes ces mesures ressortent en apparence d'une politique coloniale « traditionnelle », mais relativement au Sahara, elles ne se concrétisent qu'à la fin de la présence espagnole. Cet hyper-activisme qui se prolonge pendant dix-huit ans (1958-1976), a-t-il remplacé, dans la recomposition des mémoires Sahraouies Espagnoles, les 74 ans (1884-1958) d'une prétendue inactivité de la « puissance » censée porter la civilisation dans le territoire ? Et quel est le lien entre cette perception et le déni de mémoire déjà mentionné : une « colonisation faible » aurait-elle provoqué, dans la perception collective, l'élaboration d'une « faible mémoire » ?

⁵¹ *Ibidem*, p. 91.

⁵² Mohammed Wali Akeik, responsable des Services de Sécurité de la RASD, 4 janvier 2008, campement de Smara. Mais les notables interviewés nuancent un peu cette vision : « *Les Chioukh ne savaient pas vraiment ce que les Espagnols les faisaient signer, souvent ils ne connaissaient même pas le contenu du document mais signaient pour le bien du Sahara* », affirme Brahim Ahmed Baba Moussa, membre de l'Assemblée Générale à partir de 1970, pendant l'interview réalisée le 25 décembre 2007, dans le campement de Smara.

Un colonialisme faible ?

L'« inconsistance coloniale » de l'Espagne, par rapport aux politiques développées par les Français dans les colonies voisines, demeure un élément qui revient souvent dans les propos des Sahraouis, avec quelques contradictions. Parmi les vingt-deux nomades et commerçants interviewés dans les campements de Tindouf, presque tous affirment qu'ils passaient d'un côté à l'autre des frontières algérienne, marocaine ou mauritanienne sans jamais rencontrer de postes espagnols. Emhemd Ould Delid Ould Zein, ancien combattant de l'Armée de Libération et membre fondateur du Front Polisario, donne de la présence espagnole au Sahara cette image : « *Les Espagnols n'entrèrent pas comme puissance occupante, mais seulement pour faire du commerce. Ils amenaient avec eux des marchandises diverses qu'ils échangeaient à Tarfaya, à Dakhla et à La Güera contre le poisson. À cette époque, l'Espagne ne colonisait pas. Elle fournissait aux Sahraouis des biens dont ils avaient besoin et qu'ils ne pouvaient pas se procurer* »⁵³. Sur le même ton, Mohammed Lahmin Ahmed, ancien Premier Ministre de la RASD, affirme : « *L'Espagne n'était pas perçue comme un pays colonisateur par les Sahraouis, parce que les Espagnols, quand ils sont arrivés, en 1884, ont déclaré qu'ils étaient là pour le commerce, et qu'ils n'étaient pas des colonialistes* »⁵⁴.

Hammoudi Mohammed Salem, ancien Cheikh des Rgaybat Tahalat, soutient que les autorités espagnoles n'étaient pas représentés à la Jema'a, l'assemblée générale des hommes de la tribu, et qu'ils ne devaient pas leur demander d'autorisation pour la réunir⁵⁵. Ahmadou Souilem souligne pour sa part un autre aspect, le manque de la collecte des impôts, qu'il ne considère pas, pourtant, comme un signe de faiblesse de la politique coloniale : « *La grande sagesse de la politique coloniale espagnole fut qu'elle su attirer les Sahraouis non pas par les impôts obligatoires sur les animaux, sur la nomadisation, sur les déplacements, etc., ce que les Français ont réalisé de manière systématique et dure. De ce fait les Sahraouis se sont sentis libres du côté espagnol. C'était*

⁵³ Emhemd Ould Zelid Ould Zeiu, 31 décembre 2007, campement-École du 27 février.

⁵⁴ Mohammed Lahmin Ahmed, 3 janvier 2008, Rabbouni.

⁵⁵ Hammoudi Mohammed Salem, 26 décembre 2007, campement de Smara. Mais beaucoup de documents des années 1960, gardés à l'AGA, font état d'une attitude différente de la part des Espagnols. Ceux-ci ne s'empêchaient pas de refuser l'autorisation à la réunion de la Djemaa de telle ou telle autre fraction/tribu et de s'entremêler activement dans les affaires traitées par l'assemblée afin d'en influencer la gestion dans le sens plus favorable pour eux.

plus une association qu'une colonisation : l'idée que les Sahraouis avaient de la présence espagnole était qu'il s'agissait d'une association d'intérêts réciproques plutôt que d'une colonisation imposée. Les Espagnols n'ont jamais demandé un impôt sur les troupeaux ou les biens et ils n'ont jamais eu recours à la confiscation des moyens de survie des Sahraouis. [Une fois l'Administration Provinciale organisée, en 1962] les Espagnols présentèrent leur besoin de collecter des impôts comme une question d'intérêts pour les deux parties, sans jamais utiliser la force. Il s'agissait d'un expédient, mais cela fit que les Sahraouis le comprirent et l'acceptèrent comme n'importe quel citoyen. Mais avant la création des Députations on ne leur imposa jamais rien, même pas la dîme qu'ailleurs on imposa à tout le monde. Dans ce sens, les Espagnols furent très habiles lorsqu'ils s'installèrent au Sahara (...) : les Sahraouis se sentirent reconnus dans leur personnalité. À cette époque, ils disaient que les Espagnols ne les avaient jamais réduits en esclavage, ne leur avaient jamais confisqué leurs biens, n'étaient jamais intervenus dans leur rapport à la religion ni dans la manière dont ils rendaient la justice. Et cela était très difficile à contester parce que c'était la vérité. Une réalité « en couverture » pour les Sahraouis, car la colonisation était en soi une vassalisation, mais l'individu ne sentit jamais son honneur, son amour propre et ses biens frappés par cela »⁵⁶. Sur la même ligne, en 1959, Saila Ould Abeidi, Cheikh des Rgaybat Oulad

⁵⁶ Ahmadou Souilem, 5 janvier 2008, campement-École du 27 février. Mais les Espagnols essayèrent de prélever des impôts à partir du 9 mars 1956, comme l'affirme la directive de la même date envoyée par le Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Espagnole (AOE), Général Pardo de Santayana, AHM Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°1. L'application de ces instructions provoque une situation hautement conflictuelle avec la plupart de la population. Des patrouilles nomades sont envoyées à l'intérieur du territoire pour l'exécuter, souvent sans succès. À Tan Tan, une compagnie des Tirailleurs d'Ifni se refuse d'obéir aux ordres pour le recouvrement des impôts. Partout, des négociations avec les notables sont entamées pour calmer les esprits : on maintient l'exécution de la directive du 9 mars, mais on propose aux Chioukh des délais très longs et des paiements en tranches. Le 12 avril 1956, le Directeur Général du Maroc et Colonie, responsable ministériel pour le Sahara, ordonne de suspendre le recouvrement des impôts. Le même jour, le Gouverneur Général de l'AOE répond que le calme semble revenir. Dans la région d'Ifni, même l'*Istiqlal*, qui a son bureau dans le chef-lieu, a contribué à améliorer la situation général du moment (Radiogramme chiffré n°26, le Directeur Général Maroc et Colonies au Gouverneur Général AOE, 12/4/1956 ; Radiogramme chiffré n°39, le Gouverneur Général AOE. au Directeur Général Maroc et Colonies, 12/4/1956, AHM Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°1).

Cheikh, avait fait des déclarations dressant l'état des relations hispano-sahraouies du point de vue d'un notable : « (...) *L'Espagne, dans sa forme de gouverner, sa façon [de faire] politique [et sa manière de rendre] justice, respecte toujours plus [que les autres nations] les musulmans, ce [qui la rend] (...) la nation qui toujours demeure la plus proche de la façon de vivre du Sahraoui (...). Cette nation Espagnole ne s'intéresse à rien, ne pratiquant ni le prélèvement d'un tribut ni d'aucune contribution qu'exige le Gouvernement de la colonie voisine. Elle n'a jamais demandée de montures, de viande sur pied ou d'animaux de bât pour ses détachements militaires ou ses caravanes (...)* ». Il continuait, louant le respect de la religion affiché par le Gouvernement, mais passait rapidement sur les « choses désagréables », comme, par exemple, la non-valorisation du rôle des notables, les difficultés du commerce, le manque d'écoles et de travaux pour le creusement des puits, etc., poursuivant avec la liste du « bien » et du « mal » du Gouvernement colonial français⁵⁷.

Les récits recueillis à Tindouf reflètent une « vérité » qui sert aux Sahraouis d'aujourd'hui à mettre en avant leur indépendance, même pendant la période coloniale : le « colonisé » a permis la colonisation pour échapper à une domination plus lourde, et l'a permise à ses conditions. Cependant, le fait que l'Espagne ait colonisé le territoire est revendiqué encore aujourd'hui pour souligner la différence vis-à-vis du Maroc, qu'on considère « domaine français ». C'est là l'une des raisons des demandes d'octroi de la nationalité espagnole, dont on parlait au début. Un jeu de perspectives se met en œuvre pour confirmer une distinction identitaire que beaucoup de Sahraouis sentent, ou font mine de sentir. Le départ de l'Espagne en 1976 n'a pas apporté une complète décolonisation des esprits : la vieille « mère-patrie » est encore là, d'elle on attend le soutien pour la libération du nouvel occupant et/ou l'aide pour la survie dans les campements de Tindouf.

Il est important d'interroger cette « absence coloniale » de l'Espagne que les témoignages recueillis semblent, du moins en partie, confirmer. Curieusement, cette prétendue inactivité est la même qui était reprochée aux autorités espagnoles par les Français du Maroc, de la Mauritanie et de l'Algérie, du moins jusqu'à 1958, car elle permettait aux résistants de toute la région de réaliser des incursions à partir du territoire du Sahara espagnol en raison de l'interdiction du droit de poursuite. De quelque manière, il y a de la part des milieux coloniaux français - et même d'une part de la littérature

⁵⁷ Notes d'information n°1011 et 1012 Secret, Gouvernement Général de la Province du Sahara, Délégation Gouvernementale dans la Région Sud, Villa Cisneros, 15/10/1959, AGA, Inventaire n. 21.02, Bureau Local de Villa Cisneros, liasse 13, dossier 28.

postcoloniale - la non reconnaissance d'une forme de colonisation qui avait des caractéristiques différentes des pratiques françaises mais qui, malgré les apparences, ne comportait pas un degré moins élevé de « domination ».

Pour comprendre quelles étaient les stratégies d'occupation des Espagnols il faut faire un pas en arrière, et revenir au moment de l'entrée en scène de l'Espagne au Sahara. La chronologie acceptée par la plupart des historiens analyse la période de la présence espagnole en trois moments : de 1884 à 1934, lorsque l'activité militaire et « coloniale » proprement dite est considérée presque nulle ; de 1934 à 1956-58, quand l'occupation de certains postes de l'intérieur, parmi lesquels Smara, ou la fondation d'El Ayoun, laissent penser que les Espagnols commencent à instaurer leur autorité sur l'ensemble du territoire et des populations ; la période 1958-1975, caractérisée par une hyperactivité qui marque, comme affirment eux-mêmes les Sahraouis le début de la véritable colonisation en même temps que la fin de la présence européenne dans le territoire. Sans vouloir bouleverser cette chronologie, on pourrait plutôt dire que, sur la longue durée, la colonisation du Sahara Occidental ressort d'une même logique que l'on retrouve dans les trois phases mentionnées, sous des formes différentes. La raison en est que la politique coloniale espagnole a dû toujours prendre en compte les conditions sociales et économiques de la métropole. Or l'Espagne a subi, en moins de quinze ans, trois changements de régime : de la monarchie libérale à la dictature de Primo de Rivera, soutenue par le Roi, en 1923 ; de la dictature de Primo de Rivera à la République, en 1931 ; et de la République à la dictature franquiste en 1936-1939. Toute une série de facteurs « internes » déterminent alors la politique du Gouvernement de Madrid en Afrique, qui se fait avec très peu de moyens militaires et économiques, et même avec une certaine impopularité dans la métropole⁵⁸. Un autre facteur doit être pris en compte dans l'analyse : si l'on examine les débuts de la pénétration saharienne (1884-1903), on s'aperçoit qu'elle coïncide avec un autre grand moment de crise, la guerre hispano-américaine de 1898, à la suite de laquelle l'Espagne perd les dernières colonies d'Amérique (Cuba et l'île de Puerto Rico), les Philippines, l'île de Guam et les archipels des Carolines et des Mariannes⁵⁹. Et, surtout, du point de vue militaire, elle perd pratiquement sa flotte car la plupart de ses navires de guerre sont coulés par les États-Unis aux Philippines et à Cuba.

⁵⁸ Il suffit de rappeler, à ce propos, la « semaine tragique » de Barcelone, en juillet 1909, ou la crise institutionnelle provoquée par la défaite d'Anoual en juillet 1921, conséquence aussi d'une très forte hostilité populaire à la guerre au Maroc.

⁵⁹ Les Iles Carolines et l'archipel des Mariannes sont vendues à l'Allemagne pour ne pas être cédées aux États-Unis.

Ainsi, si les motivations de l'entreprise coloniale au Sahara ne sont pas différentes de celles avancées par les autres pays d'Europe - mission civilisatrice, prestige international, prétendus intérêts économiques auxquels s'ajoute un rôle « stratégique » pour la défense des Canaries, compréhensible après les événements de 1898 -, les modalités de réalisation divergent de celles, par exemple, employées par les Français.

Les premiers pas de l'Espagne au Sahara

Quand les Espagnols débarquent dans la péninsule de Dakhla, où Villa Cisneros est fondée en 1884, ils ont une connaissance du milieu assez approximative. C'est la raison pour laquelle, par exemple, ils considèrent comme interlocuteurs principaux pour la future occupation du Río de Oro les Awlad Bou Sbaa alors que ceux-ci jouissent d'un moment temporaire d'expansion qui le met provisoirement dans une situation de pouvoir par rapport aux autres tribus de la région⁶⁰. Les Espagnols se retrouvent alors, sans l'avoir cherché, en butte aux Oulad Dalim, ennemis des premiers, qui les considèrent logiquement alliés des Awlad Bou Sbaa, et n'hésitent pas à attaquer la factorerie commerciale en 1885, en 1887 et en 1894⁶¹.

Des expéditions à l'intérieur sont organisées, mais il faut attendre la nomination de Francisco Bens d'Argandoña comme Gouverneur Politique-Militaire du Río de Oro, en 1903, pour que le territoire commence à être systématiquement parcouru. Bens est aussi l'inspirateur de la politique saharienne de l'Espagne, destinée à caractériser, avec les nuances nécessaires que les temps et les contextes imposent, toute la période de la présence espagnole au Sahara : « *Je commençais la captation du Maure par cette politique que certains définissent du 'pain de sucre', puisque par ces cadeaux et d'autres j'attirais l'indigène vers moi (...). En échange de ces cadeaux (bracelets en argent Hassani ou de douros Alphonse, verroterie en argent pour ornements de coiffure, amulettes, mouchoirs de coloris divers, des babioles des Canaries, vêtements aux couleurs qui déteignaient, donnant une couleur bleue à leur peau), les femmes maures me tenaient au courant de tout ce dont les nomades discutaient pendant la nuit dans leurs tentes, des conversations autour des puits du Sahara (...), des différends qui existaient parmi les tribus, de l'esprit des chefs des clans, de la propagande et de*

⁶⁰ Alberto Lopez Bargados, *op. cit.*, p. 289.

⁶¹ *Ibidem*, p. 368-371.

l'enseignement des marabouts, des combats entre les tribus et du caractère des Maures les plus importants et les plus turbulents »⁶². Cela ne veut pas dire qu'il ne pense pas à un rapport de domination, mais les méthodes sont différentes. Bens est presque une sorte d'anti-Lyautey (ou anti-Gouraud, si l'on préfère), et il semble en être conscient quand en, 1916, au moment de l'occupation de Tarfaya, il écrit : « *Ce n'est pas habile et cela ne répond pas aux fins d'une bonne politique pacifiste, que de marquer l'entrée dans un peuple étranger par la destruction à coups de canon de ses idoles et institutions ; si pour des raisons déterminées, cette disparition s'impose, c'est plus sage d'entamer peu à peu son prestige, de saper discrètement son autorité et d'aider le temps dans son œuvre de démolition* »⁶³.

La « politique du pain de sucre » - c'est-à-dire des cadeaux - permet aux Espagnols de rester dans le territoire, mais ne leur assure ni la maîtrise du désert, ni le contrôle de la population qui continue à s'organiser plutôt indépendamment des nouveaux venus, ou à s'en servir afin de détourner les restrictions imposées au commerce transfrontalier par les Français. Au fur et mesure que ceux-ci avancent dans leurs « pacifications » du Maroc et de la Mauritanie, ils encerclent le territoire « Espagnol », le bouclant *de facto*, et forcent ses habitants à une sorte d'autarcie sur le plan économique. Ainsi, toutes les occupations des points de la côte que leur Gouverneur accomplit apparaissent aux Espagnols comme le produit d'une patiente et perspicace politique faite de cadeaux, concessions, « amitié ». De leur côté, les tribus du Sahara essayent de profiter de la présence du « dominateur » plus faible pour échapper aux pressions du plus fort, et obtenir, entre autre avantage, l'ouverture de petits ports qui permettent au commerce saharien de trouver un débouché indépendamment des territoires « français ». Bens feint de ne pas s'en rendre compte et justifie ainsi à son Gouvernement sa politique de négociations : « *Pour le développement d'une politique d'attraction pacifique et d'amélioration sociale, l'Espagne doit compter dans cette zone d'influence [Tarfaya] avec certains facteurs circonstanciels qui sont d'aide, et d'autres qui constituent un obstacle. Parmi les premiers figure la sympathie que notre nation inspire aux indigènes, et qui amoindrit chez eux, pour ce qui nous concerne, leur instinctive haine du chrétien ; et parmi les deuxièmes, le fait*

⁶² Francisco Bens Argandona, *Mis memorias (Ventidos años en el desierto)*, Madrid, Selecciones Gráficas, 1947, p. 42 et p. 45.

⁶³ Francisco Bens Argandona, *Memoria relativa a la ocupación de CABO JUBY por España, efectuada en 29 Junio 1916*, Cabo Juby, Junio de 1917, p. 2, texte dactylographié gardé à la Biblioteca Nacional de Madrid, ancien fond *Tomás García Figueras*, Afr G^a F. C^a 390-15.

que ces indigènes ne reconnaissent pas ni ne respectent l'autorité du Sultan, au nom duquel, par le biais de son Khalifa, nous devons gouverner. Parmi ces gens, rebelles, indisciplinés, et qui, depuis Dieu jusqu'ici bas, tutoient tout le monde, le seul qui exerce une véritable autorité est Ahmad al-Hayba, fils du feu Cheikh Ma'al - 'Aynayn (...). L'importance politique de ce personnage est irréfutable et se fait sentir dans tous les ordres dès qu'on met les pieds dans n'importe quel point de la côte saharienne ; aucun chef nomade de prestige, aucun santon influent du Sahara Occidental ne s'hasardera à traiter avec les Espagnols à moins qu'il ne soit son mandataire. (...) C'est avec lui qu'il faut négocier à l'avance pour toute entreprise qu'on veut réaliser pacifiquement dans ses domaines »⁶⁴.

Tarfaya est occupé en juin 1916 avec l'assentiment d'Ahmad al-Hayba, qui prône aussi l'occupation espagnole d'Ifni, comme le montre une lettre qu'il adresse personnellement à Alphonse XIII. Quatre ans plus tard, en novembre 1920, Bens débarque à La Güera, après que beaucoup de notables sahraouis l'aient sollicité pendant plusieurs années pour obtenir l'ouverture d'un port à El Parchel, dans les parages de Bojador. Le choix de La Güera, troisième point espagnol sur la côte, se fait en raison d'intérêts économiques - la concession de terrains à des compagnies commerciales - mais le poste demeure plutôt abandonné, à 360 kilomètres de Villa Cisneros et à 962 de Tarfaya, ne pouvant pas sérieusement contrebalancer l'influence dont jouit le fort français de Port-Étienne.

En 1932, cinq ans après le rappel de Bens, officiellement pour des raisons économiques, le Colonel Salvador Múgica, au cours d'une visite d'inspection au poste de Tarfaya, remarque la complète indépendance des tribus sahariennes vis-à-vis des autorités coloniales. Il dénonce l'état d'abandon dans lequel verse le poste de Tarfaya, et à propos du Río de Oro, il affirme : « *Nous sommes depuis 48 ans à Villa Cisneros et on ne sort pas de la péninsule ; et là on peut énoncer de la même manière toutes les considérations qu'on fait pour Cap Juby. Il n'y a ni autorité, ni plans, ni études, ni essais d'eau ni de matériels, etc. Les deux postes de Villa Cisneros et La Güera devraient abandonner leurs sièges dans les deux péninsules (...) et s'installer sur le continent pour développer des relations avec les indigènes qui aujourd'hui sont nulles* »⁶⁵. Et pourtant, les politiques des « pains de

⁶⁴ *Ibidem*, p. 14-15.

⁶⁵ *Visita de Inspección a Cabo Juby del Coronel de Infantería Don Salvador Múgica*, texte dactylographié, 1932, Biblioteca Nacional de Madrid, fondo África García Figueras, Af.G.F.C^a 390-25, p. 26.

sucre » créent avec la population des liens, à la nature douteuse, dont la reproduction continuelle dans l'espace et dans le temps finit par engendrer un rapport colonial d'un type assez particulier. Un paternalisme « matériel », proche du clientélisme, semble en être le trait dominant, même pendant la période d'hyperactivité infrastructurelle. En même temps il s'accompagne d'une répression assez dure quand le cadeau ne suffit plus pour obtenir l'adhésion de la population, et la prétendue « association d'intérêts » laisse alors la place à une répression militaire impitoyable, dont le souvenir dans l'opinion publique espagnole semble s'être effacé au nom de l'« amitié » hispano-sahraouie post-1975⁶⁶.

MÉMOIRE ET REPRÉSENTATION : PATERNALISME ET VIOLENCE

« *L'Espagne était sérieuse avec les Sahraouis, mais quand on demanda l'indépendance, les Espagnols se fâchèrent avec nous et nous remirent au Maroc* »⁶⁷ : l'Accord tripartite de Madrid, qui partage le territoire entre le Maroc et la Mauritanie, est présenté ici presque comme une punition collective par laquelle le Gouvernement espagnol châtie les Sahraouis coupables de soutenir la lutte du Front Polisario. Cette perception apparaît même lorsque le Général Aceytuno soutient que lorsque le Polisario attaqua les garnisons coloniales, il provoqua la déception des officiers et des Espagnols qui habitaient le Sahara⁶⁸. L'abandon du territoire au Maroc serait donc la conséquence inévitable de cette « désillusion » : pourquoi défendre une population qui, au lieu de soutenir le Gouvernement (colonial), décide d'attaquer les hommes qui la protègent des menaces provenant de

⁶⁶ Parmi les militaires espagnols avec lesquels nous avons parlé, il n'a été presque jamais question de violences ou d'affrontements entre les populations locales et les autorités coloniales : la représentation de la réalité d'antan fait généralement figurer le Sahraoui comme citoyen modèle d'une colonie administrée avec sagesse et attentive aux exigences des plus démunis auxquels on porte secours dès que l'on peut. Du côté sahraoui, le récit de l'époque coloniale ne s'accompagne pas spontanément de la dénonciation des violences subies par les Espagnols. C'est après l'évocation de faits ponctuels ou à la suite des questions précises sur les rapports entre l'administration coloniale et la population du territoire que la violence du rapport de domination émerge. Elle est toutefois toujours nuancée par deux éléments : la différence entre la société civile (dans le sens de non-militaire) et les autorités ; et l'insistance sur la générosité de la coopération humanitaire espagnole.

⁶⁷ Mohammed Thalil Mbarek, 27 décembre 2007, campement de Smara.

⁶⁸ Mariano Fernández-Aceytuno, 18 décembre 2006, Madrid.

l'invasion⁶⁹ ? Ce sentiment d'ingratitude des Sahraouis s'accroît si l'on prend en considération la politique « sociale » que le Gouvernement avait mis en place à partir de 1959. En effet, après la crise déterminée par les incursions de l'Armée de Libération, l'Espagne s'est maintenue sur place grâce au renouvellement de la politique d'attrait des Sahraouis, dont certains avaient été sensibles aux discours sur l'indépendance et à l'appel au *Djihad* contre les chrétiens qui occupaient encore la région. Beaucoup s'étaient enrôlés de bon gré dans l'Armée de Libération ; et d'autres, après la fin des opérations militaires franco-espagnoles de février 1958, avaient prêté une oreille complaisante à la propagande française provenant de Mauritanie⁷⁰. Ainsi, la transformation du statut du territoire en Province marque le cadre institutionnel à l'intérieur duquel le Gouvernement colonial décide de prolonger sa présence au Sahara, et dont la modernisation de la politique du « pain de sucre » demeure l'instrument. Cette politique se concrétise dans les indemnités pour les dommages occasionnés par les affrontements de 1957-1958, et surtout dans la réalisation d'un plan d'aides économiques - les *Ayudas social* - à la fin de 1959.

Les indemnités pour les bombardements de 1957-1958

Suivant la logique du bâton et de la carotte, après avoir bombardé le territoire pour le « libérer » des *Bandes Armées de Libération*⁷¹, le Gouvernement espagnol conçoit un système d'indemnisation des pertes humaines, de bétail et matérielles provoquées par les combats de 1957-1958. La justification de ces indemnités n'est pas univoque : parfois les documents parlent de « *dommages et pertes occasionnés par notre aviation et par notre armée de terre pendant les événements de 1957-1958* » ; d'autres fois ils font référence aux « *agressions contre notre Province en 1957-1958 de*

⁶⁹ « *On craint que l'explosion du nationalisme sahraoui et le rôle agresseur du Front Polisario fassent que la situation au Sahara soit insoutenable et que le meilleur chemin à suivre face à cette éventualité soit de concéder l'urgente autodétermination et, si c'est le cas, abandonner [le territoire]* », Mariano Fernandez-Aceytuno, *Ifni y Sáhara...*, op. cit., p. 691.

⁷⁰ « Synthèse d'informations », Gouvernement Général de la Province du Sahara, Commandement des Troupes, État-major, Secret, El Ayoun, 10/3/1958, AHM Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°9.

⁷¹ C'est ainsi que les Espagnols définissent l'Armée de Libération après l'attaque d'Ifni du 23 novembre 1957.

la part des Bandes armées marocaines ». Cependant, la plupart des réclamations concernent les bombardements qui frappèrent le territoire pendant l'Opération Écouvillon - Ouragan pour les Espagnols - du 10 au 24 février 1958, et les actions de « nettoyage » des éléments de l'AL qui avaient survécus et qui ne s'étaient pas échappés au-delà du 27°40' parallèle.

L'idée des indemnités n'était pas venue seulement au Gouvernement de la Province du Sahara. En décembre 1957, les autorités espagnoles avaient saisi à des « *natifs suspects* » une importante documentation arabe parmi laquelle figurait une correspondance tenue par l'*Istiqlal* sur la formation d'une commission pour l'attribution de dons, en guise d'indemnités, aux « *sinistrés du Sahara marocain* », du Wadi Drâa à La Güera⁷². Dans la « *Relation des sinistrés au Sahara marocain* », on faisait état de 254 individus, affiliés au parti, toutes tribus et fractions confondues⁷³, chacun avec l'indication du nombre de membres de la famille à charge, pour un total de 1981 personnes. Il s'agit d'un chiffre élevé, si l'on considère que la population locale recensée par les Espagnols en 1958, à l'intérieur des confins de la Province du Sahara, atteint 17 525 individus⁷⁴.

La raison de ces dons ou indemnités que l'*Istiqlal* avait décidé d'attribuer n'est pas claire, mais on peut aisément imaginer qu'il s'agissait de fournir des sommes d'argent et des vivres à ses militants au Sahara, qui étaient vraisemblablement plusieurs centaines⁷⁵, afin que ceux-ci puissent continuer

⁷² Télégramme postal n.2021-A, Secret, du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Espagnole au Délégué Gouvernementale de la Région Sud du Sahara, Sidi Ifni, 4/12/1957, plus pièces jointes, AGA, Inventaire n. 21.02, Bureau Local de Villa Cisneros, liasse 13, dossier 28.

⁷³ À savoir (d'après l'orthographe espagnole) : *Salam Ahel Suilem, Boihat Ahel Kadi, Ahel Dada Ahel Hosain, Ahel Sidi Ez-Zin, Ahel Muxmaa, Hayun, Ahel Sidi Ahmed Ben Iahia, Ahel Sidi Al-lal, Muznin, Ahel Ben Al-lal, Iagut Ait Said, Ulad Taleb, Ezagui Ba Brahim, Aukad Buchaib, Ulad Musa Ulad El Hosain, Ulad Chej, El Iahlat, Ulad Musa* (sans préciser la fraction), *Ahel el Chej Ma el Ainin, Ait Musa Aali, Boihat* (reste de la tribu).

⁷⁴ Claudia Barona, *op. cit.*, p. 55.

⁷⁵ Il faut peut-être rappeler que le Gouvernement espagnol avait permis, jusqu'à l'automne 1957, la présence de bureaux du parti à Ifni, Smara, El Ayoun, Villa Cisneros. Ces deux derniers ont été fermés par les autorités le 11 janvier 1958, assez tardivement par rapport aux infiltrations de l'AL qui probablement commencent peu après l'indépendance du Maroc, en mars 1956, « *Sucesos en Aaiún* », 18/1/1958, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°14.

la propagande pro-marocaine dans le territoire⁷⁶.

Or, des listes de sinistrés avec des centaines de noms sont réunies également par les Espagnols, continuellement mises à jour à la suite de requêtes qui parviennent à l'administration ou des sommes qui leur ont été fournies. Tout est susceptible d'être monétarisé : les membres de la famille morts pendant les bombardements⁷⁷, les troupeaux, les vivres et les effets personnels. Il est impossible de quantifier l'argent destiné par l'administration aux indemnisations car beaucoup de documents sont gardés dans des dossiers « secrets » ou « réservés » de l'AGA et de l'AHM d'Avila. Cependant, cette afflux d'argent s'étale sur une période qui va approximativement du printemps 1958 jusqu'à novembre 1965, date du dernier document trouvé qui fait état des restes d'une somme destinée aux indemnisations, 55 009 Ptas. sur les 78 409 établis en mai de la même année, sommes encore non retirées par leurs destinataires⁷⁸.

Entre le commencement de cette distribution d'argent, et le document de 1965 dessus évoqué, les Archives conservent des sortes de livres comptables, avec l'indication de la date, des motifs de l'indemnisation demandée et de la somme allouée. Dans un document, de 1963, on peut lire : « *Pendant les premiers mois de l'année dernière, cette Délégation avait remis un rapport (...) sur les pertes subies par certains indigènes pendant les Opérations de 1957-1958 : troupeaux, effets et autres. Dans ce rapport étaient spécifiées, en général, des pertes assez exorbitantes et très supérieures à la réalité (...).* »

⁷⁶ Des indemnités sont versées aussi par le Gouvernement marocain, une fois qu'il s'est établi dans la région de Tarfaya, cédé par l'Espagne au cours de 1958. Ainsi, dans la Note d'information extérieure n.276, Secret, du 27/6/1959, on lit : « *Il n'est pas sûr que le Makhzen indemnise avec le double de leur valeur les affectés par les pertes de troupeau à cause d'actions des Rgaybat ; ce qui en revanche arrive c'est que certains (...) Tekna, en l'occurrence les Ait Ousa, ont été autorisés à reconstituer des troupeaux tombés dans les mains de Rgaybat* », AGA, Inventaire n. 21.02, Bureau Local de Villa Cisneros, liasse 13, dossier 28.

⁷⁷ Si l'on s'en tient à l'une des listes mentionnées, sans date, concernant les « *Indemnités pour mort* », il est possible de déduire que la vie de chaque Sahraoui tué dans les bombardements vaut, pour le Gouvernement espagnol, 12 500 Ptas. À partir d'un autre document, du 11/9/1958 (lettre adressée au Secrétaire Général de la Province par un officier chargé de l'affaire) on comprend également la valeur attribuée à certains cheptels : un chameau 3 000 Ptas, une chèvre 300 Ptas et un âne 1 000 Ptas. Les deux documents sont gardés à l'AGA : Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 2 ; et S 2 196, Exp. 4.

⁷⁸ Lettre n. 228, le Gouverneur Général de la Province du Sahara au Délégué Gouvernementale de la Région Nord, El Ayoun, 22/11/1965, AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n° 24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 2.

Avant leur liquidation, il faudra effectuer quelques investigations concernant les faits et les circonstances qui ont motivé les pertes de référence et [comprendre] si elles ont été provoquées par nos Forces [Armées] et Actions ou par les Bandes Armées de Libération, ainsi que l'attitude de l'intéressé à cette époque, afin d'accepter ou non le paiement [de l'indemnité demandée]. Indépendamment des pertes qu'on signale, il existe des réclamations postérieures (...) qui ne sont pas incluses dans la relation (...) »⁷⁹.

Ainsi, les Sahraouis ne se privèrent pas de la possibilité d'obtenir de l'argent qui pouvait soulager la désastreuse situation économique dans laquelle ils étaient après la sécheresse et les combats de la fin des années 1950 ; ils cherchèrent à en profiter le plus possible, si l'on tient pour exacte la réflexion sur le chiffre des indemnités demandées, disproportionnées par rapport aux dégâts réels. Cependant, si le souvenir des bombardements violents est assez vif dans la mémoire des personnes interviewées à Tindouf, personne ne semble se rappeler des indemnités qui suivirent. D'ailleurs, la question est absente des pages des différents ouvrages consultés. Pourtant, les citoyens espagnols profitèrent aussi de cette manne, comme l'indique un « *Résumé des pertes connues pour vols, dommages et dégâts matériels subis lors des événements de 1957-1958 à El Ayoun* », du 17 novembre 1959, dans lequel on compte six européens dans une liste de 41 noms⁸⁰.

Les aides sociales

Destinées exclusivement aux Sahraouis, les « *Ayudas Social* », sont des aides matérielles que le Gouvernement espagnol décide de distribuer à partir de la fin de 1959 devant les demandes pressantes qui émanent de la population, ce dont se font l'écho de nombreux rapports politiques au cours de 1959. C'est ainsi que l'« humanitarisme » de l'administration se combine habilement avec des objectifs politiques déclarés : « *Le manque de pluies de l'année dernière, aggravée par l'absence des mêmes cette année, a créée une situation de pénurie et de nécessité chez les indigènes de cette Province. Le fait de ne pas avoir pu ensemercer et ainsi que les pertes de troupeau par le manque de pâturage, conséquence de l'absence totale de pluies, ont empiré*

⁷⁹ Lettre n°266, le Délégué Provincial au Délégué Gouvernementale de la Région Nord, El Ayoun, 7/3/1963, AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 2.

⁸⁰ AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara: S 2196, Exp. 4.

considérablement cette situation [à laquelle] on considère urgent et de primordiale nécessité de faire face (...) par la mise en œuvre d'un PLAN D'AIDES aux indigènes de cette benjamine Province espagnole, pour que, par notre secours, ils puissent affronter cette condition critique (...). L'adoption de ce PLAN D'AIDES, aurait, par ailleurs, une grande répercussion dans l'aspect politique, puisque l'indigène verrait dans la matérialisation [de ces aides] notre préoccupation pour ses problèmes et notre labeur pour l'aider à faire face aux situations difficiles. De plus, la nouvelle de cette aide arriverait à la connaissance des résidents et des indigènes se situant au Nord du parallèle 27°40' et contrecarrerait de manière efficace la propagande qu'actuellement déploie le Maroc. D'un autre côté, il faut savoir que dans la République Islamique de Mauritanie voisine, les autorités compétentes ont proposé au Gouvernement de la République, la distribution d'une aide comprenant des vivres et une avance [monétaire] remboursable, à leurs indigènes qui connaissent une situation pareille à celle des nôtres. (...) Cette aide à des sujets aussi intimement proches par des liens de sang de nos indigènes, fera que ceux-ci, ne voyant pas notre aide se matérialiser dans une période de pénurie comme celle qu'ils subissent actuellement, pourraient se faire écho de la propagande, non seulement marocaine, mais aussi provenant des partis extrémistes de Mauritanie qui préconisent l'annexion d'une partie de notre Province ; concrètement, le Río de Oro. De plus, notre Gouvernement a toujours eu pour ligne de conduite la fourniture des aides urgentes pour remédier aux calamités des provinces, aussi bien péninsulaires qu'insulaires, faisant parvenir son aide, au niveau le plus élevé, si ces maux frappent l'agriculteur. En conséquence, la nécessité de nous sentir concernés comme pour nous-mêmes de la pénurie dans laquelle se retrouvent nos indigènes et y réagissant leur accordant notre aide leur permettra de voir et sentir que l'Espagne porte secours à ses fils, même si ceux-ci font partie de ses plus lointaines et nouvelles provinces (...) »⁸¹.

Tous les ingrédients modernes de la politique du « pain du sucre » sont là : l'État « miséricordieux » qui doit se rappeler de ses fils lointains et pourvoir à leur survie, même au milieu du désert, où il ne pleut pas et où les « enfants » risquent d'être adoptés par un « père étranger », marocain ou mauritanien. Il est vrai, en effet, que la fin des années 1950 est une période terrible pour les habitants du Sahara : il pleut assez peu en 1957, 1958 et 1959 - il continuera à ne pas pleuvoir en 1960 - et, de plus, la « dernière guerre coloniale » de l'Espagne a ravagé systématiquement les moyens principaux de subsistance

⁸¹ Lettre n°1648, le Gouverneur Général de la Province du Sahara au Directeur Général des Places et Provinces Africaines à Madrid, El Ayoun, 29/12/1959, AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 1.

de la population : le bétail, et surtout les chameaux qui constituent aussi leur moyen de transport, et donc de commerce⁸². Ainsi, par le biais des indemnités et des « aides sociales », l'administration cherche-t-elle à réparer une situation qui apparaît désastreuse dans toute la région. Et, encore une fois, par besoin, nécessité et aussi avec un brin d'opportunisme, les Sahraouis ne se soustraient pas à cette manœuvre et jouent le rôle qu'on espère les voir jouer. En 1961, une Jema'a des tribus Oulad Tidrarin, Oulad Taleb et Ahel Em-Mehamed s'adresse au Commandant Délégué du Gouverneur à El Ayoun : « *Nous vous informons qu'il ne nous reste aucun bétail de laine ou de chèvre, pour cela nous prions Votre autorité supérieure de faire tout ce qui est possible pour nous aider, nous sommes comme ces enfants, qui en cas de besoin ont recours au père pour que celui-ci s'occupe d'eux et les aide en ce qu'il peut (...)* »⁸³.

Les sommes prévues au début par le Gouverneur de la Province sont largement gonflées en quelques mois. Sans entrer dans les détails comptables ou dans la gestion complexe de ces aides - qui mériteraient une étude en soi, il suffit de quelques éléments pour comprendre l'ampleur de cette politique. En 1959, le Gouverneur prévoit un chiffre total de 1 325 000 Ptas, en aides alimentaires, plus 600 000 Ptas à distribuer en liquide, comme prêt « remboursable »⁸⁴. Cet argent est à la charge de l'État, la Province manquant de toute possibilité d'avoir sa propre économie, ne disposant pas de ressources pouvant assurer une somme pareille. Cette somme, d'ailleurs, ne suffit pas. Ainsi, en mai 1960, le Gouvernement concède à la Province un crédit extraordinaire de 6 421 500 Ptas à employer pour « *Dépenses d'action sociale* »⁸⁵. Ce chiffre comprend la somme établie pour le premier projet - 1 925 000 - plus 4 496 500 Ptas. demandée par le Gouvernement de la

⁸² « *Les Espagnols et les Français bombardaient les troupeaux et toutes les tentes qu'ils soupçonnaient de complicité avec le Djich* », Sida Ahmed Gardou, notable des Ait Lahsen, 1^{er} janvier 2008, campement d'Aouerd ; « *Les bombardements, tuant les troupeaux, forcèrent les gens à se rendre en ville pour chercher du boulot* », Mohammed Deidi Mahmoud, 5 janvier 2008, campement de Smara ; « *Les bombardements franco-espagnols n'épargnèrent ni hommes, ni femmes, ni tentes, ni arbres et ni animaux. Ils ne laissèrent rien* », Mohammed Mouloud, « Beioubou », 5 janvier 2008, campement de Smara.

⁸³ Note de renseignement n°4370, Secret, El Ayoun, 24/11/1961, AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2297.

⁸⁴ Lettre n.1648, *doc. cit.*

⁸⁵ Arrêté de la Présidence du Gouvernement du 3/5/1960, AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 1.

Province le 23 février. En moins de deux mois, le budget pour les « *Ayudas Social* » est plus que doublé⁸⁶. Le programme d'assistance aux Sahraouis sera ensuite renouvelé jusqu'à 1975. La distribution des « *Ayudas* » provoque la création d'un réseau clientéliste et d'un mécanisme assez complexe de surveillance, contrôle et reconnaissance des populations, notamment quand elles ne se trouvent pas sédentarisées dans les quartiers-ghettos d'El Ayoun ou de Villa Cisneros. De véritables tournées sont organisées par les officiers de l'administration, toujours accompagnés par le personnel sanitaire. Les vivres et la nourriture pour les troupeaux sont toujours bien accueillis par la population, qui, d'après les documents, ne cesse pas d'exprimer sa satisfaction aux autorités et de parler de la générosité espagnole aux membres de leurs familles qui sont établis au Maroc et surtout en Mauritanie. Mais les Sahraouis continuent à réclamer de l'argent : « *Je crois pertinent de soumettre [à l'autorité, la nécessité] d'accueillir les nombreuses requêtes de prêts remboursables, [nécessité] formidable en cette circonstance, puisque les Français sont en train d'en concéder et font aussi de la propagande, affirmant que si les Espagnols n'en donneront pas, ils en concéderont toujours à condition que [les pétitionnaires] passent en Mauritanie ou en Algérie ; c'est pour cela que j'estime [urgent] de contrecarrer cette politique* »⁸⁷

L'un des aspects les plus importants des conséquences de cette politique est la création d'un embryon de classe moyenne sahraouie, soit dans le sens économique-libérale du terme, soit dans le sens d'intermédiaires entre le Gouvernement Provincial et les gens qui n'ont pas accès direct à

⁸⁶ Cette information se déduit de la lettre n°322, le Gouverneur de la Province du Sahara aux différents chefs de service de l'administration provinciale, El Ayoun, 10/5/1960, AGA, Sección n° 15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 1. Pour apprécier la quantité d'argent dont on est en train de parler, il suffit d'observer qu'en 1959 le Budget de la Province était de 49 116 000 Ptas et en 1960 de 53 504 000 Ptas (Javier Morillas, *op. cit.*, p. 175). Les 6 421 500 Ptas réservés en 1960 aux Aides sociales représentent donc 12 % du budget total prévu pour le fonctionnement de la Province.

⁸⁷ Lettre n°334, le Délégué du Gouvernement au Secrétaire Général du Gouvernement, El Ayoun, 25/1/1960. Le 18 février, le Délégué du Gouvernement réitère et précise : « *Les pétitions de prêts en liquide que le personnel indigène sollicite auprès de cette Délégation et des Bureaux dépendants, sont continues, comme on ne peut pas toutes les satisfaire, la distribution des vivres doit probablement s'étendre aussi aux gens que n'ont pas réellement besoin de posséder du bétail, mais manquent d'argent pour acheter des vivres (...)* », lettre n°785 adressée au Secrétaire Général du Gouvernement. Les deux documents sont gardés à l'AGA, Sección n°15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara : S 2270, Exp. 1.

l'administration. Cette classe est représentée essentiellement par les Chioukh et leur personnel qui gèrent la distribution des aides ; et par ceux qui, parmi eux, s'approprient illégalement d'une part des dons pour la mettre dans les circuits commerciaux informels qui sortent du Sahara et atteignent l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie⁸⁸.

Il s'agit toutefois d'une élite économique et sociale adynamique, parasitaire, avec les caractéristiques d'un « patrimonialisme » vicié par le manque de vision supratricale et nationale. Corrompue par la présence de l'administrateur colonial, cette élite est incapable de se reproduire économiquement sans le soutien de l'administration ni de créer les conditions de son émancipation de la tutelle coloniale. Elle reste liée, jusqu'à l'essor du mouvement nationaliste des années 1960, à la sauvegarde de son ascendant sur la population du territoire. Il s'agit d'une sorte de « bourgeoise » à un niveau embryonnaire. Formée par des propriétaires de bétail, elle reste incapable de voir dans les opportunités de participation à la vie politique qui lui sont octroyées un moyen de revendiquer sa propre autonomie et d'accomplir le saut qui avait permis dans d'autres pays aux élites économiques et scolarisées, de se mettre à la tête des mouvements nationalistes. Pour cette raison, elle sera assez rapidement marginalisée par les jeunes révolutionnaires qui constitueront, en 1973, le Front Polisario⁸⁹.

Les archives de l'AGA contiennent des listes très longues qui détaillent la distribution des aides : il ne s'agit pas, cette fois, seulement de noms de personnes, mais de fractions et sous-fractions entières qui demandent et reçoivent des vivres, des médicaments, des semences, de l'eau, etc... Sans vouloir généraliser la procédure de distribution, dont l'étude mérite d'être approfondie, on peut supposer le schéma suivant : 1) les aides sont données aux Chioukh qui se chargent de les distribuer aux membres de leur famille élargie et de leur clientèle, ou aux populations qui habitent la zone dont le contrôle leur a été assigné par le Gouvernement Provincial. C'est à ce moment que les prélèvements indécents se produisent, et que les Chioukh essayent de

⁸⁸ Voir aussi le jugement très sévère de Tomás Barbulo, *op. cit.*, p. 50-52, qui, toutefois, ne fait que parcourir assez superficiellement toute la question.

⁸⁹ L'exemple le plus clair de cette incapacité de se constituer en élite politique à même de guider la lutte pour l'indépendance demeure la manifestation de Zemla, à El Ayoun, le 17 juin 1970. À cette occasion, la plupart des Chioukh participe au défilé organisé par les autorités espagnoles alors que les jeunes du mouvement de Mohammed Basiri, qui avaient organisé une contre-manifestation demandant l'égalité de traitement dans tous les domaines entre Européens et Sahraouis, subissent le feu de la Légion.

renforcer une autorité, sans véritable prestige, à la fois vis-à-vis de leur propre « famille » et des autorités, qui ne sont pas toujours dupes⁹⁰ ; 2) les aides sont distribuées directement par les Espagnols qui, parfois, parcourent des centaines de kilomètres en très peu de jours, pour rejoindre tel ou tel autre *frig* - ou campement nomade⁹¹. Dans ce cas les distributions d'aide humanitaire permettent aux autorités de jouer le rôle du père à la recherche du fils perdu dans le désert, mais il s'agit aussi de s'assurer la reconnaissance des populations qui vivent loin des centres de pouvoir, basés dans les villes, et donc plus exposées à la propagande des pays voisins.

Quel est le souvenir de cet effort qui, bien qu'avec ses limites évidentes, a sûrement marqué la vie et la survie de beaucoup de Sahraouis ? Les réactions aux mots « *Ayudas Social* » peuvent se résumer en trois attitudes, relevées lors de nos enquêtes de terrains à Tindouf : 1) Méconnaissance de la question, voire étonnement vis-à-vis de l'existence de ces aides⁹² ; 2) Connaissance de la question, dénonciation du rôle des Chioukh et prise de distance nette par rapport à la réception de toute aide⁹³ ; 3) Reconnaissance

⁹⁰ « On envoya un véhicule au Caïd Brahim pour qu'il puisse faire acte de présence à cette distribution [d'aides], mais à son arrivée, il prétendit que le Délégué du Gouvernement lui avait donné cette aide pour qu'il la distribuât aux Izarguien, exclusivement, sans faire bénéficier d'autres tribus de la distribution. Il annonça qu'il allait effectuer la distribution en faisant trois parties égales en donnant à chacune des trois Fractions d'Izarguien sa partie correspondante par le biais de personnes jouissant chez eux d'un certain prestige, pour qu'à leur tour, ils puissent procéder à la distribution aux mêmes fractions, sans tenir compte du lieu où leurs tentes se trouvaient (Zone marocaine ou espagnole), ni de la position qu'ils avaient prise vis-à-vis de ce Gouvernement. (...) De tout cela on déduit que le Caïd mentionné (...) prétendait à l'aide de cette [distribution] faire sa politique particulière (...) à des fins purement personnels (...) », lettre n. 462, le Délégué du Gouvernement au Secrétaire Général du Gouvernement, El Ayoun, 26/4/1960, AGA, Sección n° 15 : Africa - Fondo n°24 - Gobierno General del Sahara: S 2270, Exp. 1.

⁹¹ Les rapports de ces tournées gardés à l'AGA sont très nombreux et détaillés, fournissant une multitude d'informations sur l'état des populations à l'intérieur du Sahara et sur les moyens que l'administration employait pour les aider à survivre.

⁹² Dedei Bokhari, pasteur, 2 janvier 2008, campement de Smara ; Houela Mohammed Fadel, 21 décembre 2007, campement d'Aousserd.

⁹³ Moussa Louchaa Lebser (4 janvier 2008, campement d'Aousserd), ancien combattant de l'AL, soutien que des aides étaient distribuées à la population mais que celles-ci servaient essentiellement aux Espagnols pour payer les Chioukh ; Mohammed Deidi Mahmoud (5 janvier 2008, campement de Smara), affirme que les

d'avoir pris partie à la distribution de vivres et d'argent et d'en avoir bénéficié⁹⁴, sans pour autant accorder à la question l'importance et l'ampleur qu'on peut apercevoir en dépouillant les centaines de dossiers rédigés à ce propos par l'administration de la Province du Sahara.

Il est encore à souligner que, du côté espagnol, on ne trouve aucune trace dans la mémoire collective de cette politique d'aides, à la très rare exception de quelques lignes dans quelques ouvrages. Même le mouvement de soutien aux Sahraouis semble ignorer ce côté « humanitaire » de la politique coloniale dans la Province, ce qui lui permet de refouler à la base toute idée d'une

aides étaient employées par les notables pour s'enrichir et que ceux-ci ne les distribuaient pas à la population. Du même avis est Mohammed Wali Akeik (4 janvier 2008, campement de Smara), actuel Chef de la Sécurité de la RASD. Daha Ould Lehbib Ahmed Baba (24 décembre 2007, campement de Smara) ancien chef de l'AL, est, si possible, encore plus dur. Il affirme que les Chioukh, choisis pour défendre les intérêts de la population, touchaient l'argent qui lui était destiné. À titre d'exemple de la corruption de ces notables, il affirme que les autorités espagnoles avaient distribué de l'argent en grande quantité à la famille Djoumani et personnellement, 13 000 Ptas. à Kathri, son membre le plus actif, ainsi que des vastes terrains pour le pâturage aux environs d'Aousserd. D'après Daha, les aides arrivaient seulement aux proches des Chioukh ; Brahim Ahmed Baba Moussa (25 décembre 2007, campement de Smara), notable, nie les indemnités pour les bombardements, affirmant qu'il s'agissait seulement de propagande faite par les Espagnols, et qu'il aimerait voir les justificatifs ; mais il reconnaît qu'en cas de sécheresse, les Espagnols distribuaient des aides que les notables administraient à leur manière.

⁹⁴ Mohammed Ali Sidi Bachir Ould Magiou (5 janvier 2008, campement de Smara), reconnaît avoir reçu des indemnités pour la perte de son troupeau pendant les bombardements de 1958 et d'avoir eu accès aux aides sociales. Il ajoute s'être marié pour en toucher en plus grande quantité ; Dajni Ali Balali, pasteur (18 décembre 2007, campement 27 février), remercie les Espagnols pour lui avoir donné une tente noire et pour lui avoir assigné de la terre pour le pâturage ; « *Tout le monde touchait les Ayudas Social* », Hammoudi Mohammed Salem, Cheikh Tahalat, 26 décembre 2007, campement de Smara ; « *Les Espagnols distribuaient des aides sans qu'on leur demande* », soutient Mohammed Thalil Mbarek (27 décembre 2007, campement de Smara) qui reconnaît en avoir reçu sans l'intervention des Chioukh dont il nie le rôle d'intermédiation avec les autorités ; Mohammed Salem Hammoudi Kori (5 janvier 2008, campement de Smara) affirme que sa famille recevait les aides, dans la banlieue d'El Ayoun, une fois par mois ; Ahmadou Souilem (5 janvier 2008, campement du 27 février), notable, se rappelle que les camions envoyés par les autorités espagnoles distribuaient les aides tous les mois, suivant des statistiques qui prenaient en considération la situation de chaque famille. Il ne nie ni n'affirme avoir bénéficié de ces aides ou avoir joué un rôle dans la distribution en tant que Cheikh.

possible continuité ou lien avec les pratiques envisagées lors des deux dernières décennies de la présence espagnole au Sahara.

La violence

Cette amnésie persiste même quand le « bon père » se transforme en ogre pour punir l'enfant qui est en train de devenir adulte et ne respecte plus, dans leur totalité, les consignes imparties. Ainsi, si les bombardements aveugles de 1957 et 1958 témoignent clairement de la volonté de châtier les Sahraouis rebelles, temporairement incorporés à l'AL, l'action répressive que l'administration mène sur le terrain est peut-être moins bruyante, mais féroce : « *Tous les hommes [d'El Ayoun] furent rapidement emprisonnés par les Espagnols, sauf 4. Beaucoup d'entre eux moururent en prison. D'autres subirent des lourdes humiliations. Par exemple, les Espagnols montraient le Cheikh Moulay Abderrahmane aux autres prisonniers en le tenant par la barbe. En général, les Sahraouis furent employés comme ouvriers dans la construction d'infrastructures de la ville. Le traitement subi était assez dur* ». Ce commentaire, de Mohammed Salem Hammoudi Kori⁹⁵, qui à l'époque avait dix ans, est partagé par Brahim Ahmed Baba Moussa, qui en avait 22 et fut incarcéré pendant huit mois à El Ayoun, où il était chauffeur militaire : « *Beaucoup de Sahraouis furent transférés dans les prisons canariennes où certains d'entre eux moururent. En général, les civils furent emmenés à Fuerteventura et les militaires [Sahraouis qui servaient dans la Police Territoriale ou dans les Groupements Nomades] restèrent à El Ayoun. Pendant l'emprisonnement, on faisait jusqu'à 12 heures de travaux forcés. Tous sortirent mutilés de la prison, moi-même j'avais une tuberculose. En 1958 seules les femmes restèrent libres à El Ayoun. Les Espagnols croyaient que tous les musulmans étaient Marocains* »⁹⁶.

Mohammed Wali Akeik confirme cette dernière partie du témoignage : « *Tous les hommes âgés de plus de 15 ans avaient été emprisonnés par les Espagnols, y compris ceux qui servaient dans les corps militaires. À El Ayoun restèrent en liberté seulement les femmes et les enfants. Les hommes étaient employés pour faire des excavations sans aucun sens, comme ça, seulement pour les faire travailler* »⁹⁷.

Les archives font encore état de listes. Des listes de centaines de noms, des gens cette fois rappelés non pas pour recevoir des indemnités ou des aides,

⁹⁵ Interview du 5 janvier 2008, campement de Smara.

⁹⁶ Interview du 25 décembre 2008, campement de Smara.

⁹⁷ Interview du 4 janvier 2008, campement de Smara.

mais pour connaître leur état et destination : les camps de concentration des Canaries ou les prisons militaires du territoire saharien. En dépouillant ces documents, gardés pour la plupart à l'AHM de Madrid, on a l'impression qu'à partir de décembre 1957, après avoir rapidement évacué les postes de l'intérieur, les Espagnols procèdent à un massif ratissage dans toute l'étendue de leurs possessions africaines - Ifni, Tarfaya et le Sahara - qui n'épargne aucun individu de sexe masculin. Quelques exemples peuvent montrer l'ampleur de la répression : 11 janvier 1958, une liste de 70 prisonniers civils et 28 prisonniers militaires est établie par le Délégué du Gouvernement à El Ayoun⁹⁸ ; 27 janvier 1958 : une relation de la Délégation du Gouvernement de la Région Centre fait état des hommes emprisonnés à El Ayoun, comprenant 96 civils et 52 militaires⁹⁹ ; même jour : la liste des détenus destinés au camp de concentration de Fuerteventura indique 149 individus, provenant d'Ifni, El Ayoun, Villa Cisneros et Villa Bens (Tarfaya). D'autres 186 hommes, présentés dans deux listes dressées à la même date, sont envoyés au camp de concentration de Las Palmas¹⁰⁰. De nouveaux recensements de prisonniers sont établis en mars : y sont énumérés plus de 150 noms d'individus faits prisonniers après le déclenchement de l'Opération Écouvillon¹⁰¹. Et il ne s'agit pas des dernières listes.

Face à l'énormité de la question, le 20 mars 1958, l'État-major basé à Santa Cruz de Ténériffe essaye de rationaliser la gestion des détenus, et demande une classification qui distingue entre les différentes catégories de prisonniers : les civils ou les militaires ayant fait partie de l'AL ; les individus venant d'Ifni ou de la zone de Tarfaya ; les civils ou les militaires suspects ; les civils détenus « *par simple précaution, pour leur éviter les agressions de leurs coreligionnaires ou s'ils sont coupables de délits peu importants (...)* »¹⁰². Les Sahraouis interrogés à Tindouf affirment que les conditions de détention étaient très dures et, surtout, caractérisées par une

⁹⁸ AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°10.

⁹⁹ AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°14.

¹⁰⁰ Les trois listes sont gardées à l'AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°14.

¹⁰¹ AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobines n°8 et n°14.

¹⁰² E.M., *Segunda Sección*, « *Clasificación de prisioneros* », 20/3/1958, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°14. Le document commence avec la phrase : « *L'urgence de la fin d'une*

illégalité dont les autorités étaient parfaitement conscientes. Les documents des archives le confirment : « *Le Directeur de la prison provinciale de Las Palmas informe cette Capitainerie Générale (...) que dans l'établissement mentionné se trouve le personnel indigène dont la liste est indiquée au dos, et il prie qu'on légalise la situation de celui-ci (...). Il semble que la plupart d'entre eux souffre de maladies contagieuses, ce qui aggrave (...) le problème posé dans la prison provinciale* »¹⁰³.

La majorité des prisonniers, non accusés d'un délit grave, est remise en liberté à partir de l'été 1958¹⁰⁴ et surtout du printemps 1959, si l'on prend en considération les documents sur lesquels sont indiqués les noms de détenus et les lieux où ils souhaitent être envoyés en cas de libération¹⁰⁵. Mais pendant la même année, d'autres listes de prisonniers, qui sont transférés à Fuerteventura, continuent à être établies, ainsi que des listes de condamnés¹⁰⁶.

Parmi les ouvrages espagnols consultés, seul José Ramón Diego Aguirre relate¹⁰⁷, avec une certaine prudence et sous-estimation des chiffres, cette lourde question des emprisonnements arbitraires et massifs et de la création de camps de concentration. Pourtant, les données sont bien à la disposition des chercheurs et des militaires qui se consacrent à étudier l'histoire du Sahara. Aucune trace de cette question ne semble, en revanche, être restée dans la mémoire du rapport colonial tel qu'il est énoncé par les anciens membres des Groupements Nomades ou par les anciens militaires qui coopèrent aujourd'hui avec le mouvement de solidarité espagnole en faveur des réfugiés de Tindouf. La mémoire a fait sa sélection de souvenirs, et bien que les repères soient assez clairs, la colonisation du Sahara, et notamment

situation anormale qui suppose la détention ou l'emprisonnement d'un grand nombre d'indigènes dans le Territoire (...), amène à prendre en considération les prescriptions suivantes : on procédera à la réalisation d'une classification scrupuleuse de ces prisonniers et détenus, qu'on devra regrouper [comme il suit] (...) » ; suit la classification résumée dans le texte.

¹⁰³ Lettre n.2-676, Confidentiel, Le Capitaine Général de Canaries au Gouverneur Général de la Province d'Ifni, Santa Cruz de Ténériffe, 25/3/1958, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°8.

¹⁰⁴ José Ramón Diego Aguirre, *Historia del Sahara español.... op. cit.*, p. 417.

¹⁰⁵ Des listes pareilles, contenant elles aussi des centaines de nominatifs, sont dressées entre janvier et mai 1959, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n° 14.

¹⁰⁶ AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n° 14.

¹⁰⁷ José Ramón Diego Aguirre, *Historia del Sahara español... op. cit.*, p. 415-417.

certaines de ses aspects, demeurent ignorés ou traités avec parcimonie. Quant aux questions qui apparaissent compromettantes, ou difficilement justifiables vis-à-vis des Sahraouis aujourd'hui parrainés dans les campements de Tindouf, on préfère regarder ailleurs même quand les données sont évidentes. D'ailleurs, en termes de violence et de répression, les vagues d'arrestations opérées entre 1957 et 1958 ne constituent pas l'évènement le plus inquiétant¹⁰⁸.

Une dizaine d'années plus tard, le Génie Militaire prépare en effet un « *Plan d'obstructions et de destructions* » du secteur Sahara, dont la trace est inscrite dans les documents de l'AHM de Madrid. Le Plan, 46 pages rédigées en décembre 1968¹⁰⁹, est joint à une correspondance du 3 février 1969 entre le Général Chef d'État-major de la Capitainerie Générale des Canaries, à Santa Cruz de Ténériffe, et le Colonel en charge du Commandement du Secteur et Gouvernement Militaire du Sahara. La lettre commente le Plan relatant certains passages de l'Ordre d'Opérations n°37. On comprend ainsi que le Gouvernement Militaire prévoit la possibilité de créer une zone vide entre le parallèle 27° 40' et la ligne de la Seguiat al-Hamra. Il est aussi fait référence à la destruction de matériel, de carburants, et à la pose de mines aux accès des bases militaires qu'on préconise d'abandonner. Quelques lignes après, à propos de la mission des sapeurs, il est indiqué de viser spécialement les puits et les passages obligés. Le Général Chef d'État-major conclut en demandant une ampliation du Plan, qui envisage de distinguer les destructions minimales et celles complémentaires, et qui précise le personnel qui en sera chargé¹¹⁰.

La réponse du Général Chef du Secteur du Sahara éclaircit un peu la question, puisqu'il distingue une série minimale de destructions au-delà du périmètre de chaque base qu'on entend défendre : puits, pistes ou routes qui en partent, et les obstacles qu'on entend créer pour provoquer le vide. La série complémentaire de destructions comprend toutes celles qui sont indiquées

¹⁰⁸ Il faut rappeler qu'un nouveau ratissage a lieu après les évènements de Zemla, en 1970, quand, dans les semaines qui suivent la manifestation d'El Ayoun, les militaires procèdent à l'arrestation de presque tous les membres du mouvement de Basiri, libérés pour la plupart en janvier 1971. Mais on est ici face à une répression moins indistincte et plus ciblée.

¹⁰⁹ Le document porte la date du 19 décembre 1968.

¹¹⁰ Télégramme postal LM/1a 3032-A, Confidentiel, le Capitaine Général au Général Chef du Secteur du Sahara, Santa Cruz de Ténériffe, 3/2/1969, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n°15.

dans le plan, en cas d'évacuation des bases, pour qu'elles ne soient pas prises « par l'ennemi ». Le personnel chargé de ces destructions devrait être exclusivement militaire, à l'exception de celui qui est employé dans les installations fixes d'El Ayoun et de Villa Cisneros¹¹¹.

L'analyse du Plan, visiblement similaire à d'autres déjà établis par le passé pose beaucoup de questions. Si, apparemment on se trouve face à un projet de défense militaire, la destruction d'une grande partie des infrastructures civiles est prévue en cas d'invasion. Si l'on examine de près le projet, on se rend compte qu'à El Ayoun, à part les bâtiments militaires et leurs dépendances, on envisage de faire sauter, entre autres, 18 dépôts d'eau et sept puits ; dans le poste de Daora, neuf puits et trois dépôts ; dans le poste de Guelta Zemmour toutes les pistes que le relie aux autres et 28 puits ! À Smara on prévoit la fermeture de huit puits ; à Tifariti la destruction de 24 puits et aussi la disparition de tous les chemins vers les autres postes ; à Villa Cisneros trois dépôts d'eau et une machine pour la distillation devraient être dynamités. À Aousserd, on envisage de rendre inutilisables les installations de l'hôpital ; à La Güera devraient sauter des dépôts d'eau et 36 puits dans les environs du poste. Ainsi, des cibles plus compréhensibles, comme les poudrières ou les groupes électrogènes, devraient être rasés de même que des infrastructures civiles, largement employées par les Sahraouis.

Le document se conclut avec un résumé en chiffres du Plan, dans lequel figure la quantité de tolite à employer : 51 368, 80 kilogrammes ; et le nombre des mines à poser : 16 130.

Nous constatons à nouveau que les différents chercheurs et militaires-chercheurs qui ont utilisés les fonds de l'AHM, ont regardé ailleurs et ils n'ont pas accordé d'importance à ce document. Il se peut qu'ils l'aient sous-estimé. Pourtant, il est important, car il révèle la mentalité qui gouvernait les administrateurs du Sahara bien avant l'apparition du Front Polisario, quand une sorte d'« harmonie » entre la population et le Gouvernement de la Province n'avait pas encore été rompue par les événements de Zemla. Seulement deux ans avant la réalisation de ce document, en 1966, une délégation de Chioukh avait participé à l'Assemblée Générale des Nations Unies pour affirmer un prétendu attachement des Sahraouis à l'Espagne. Les années 1960 sont aussi celles de la création des institutions locales où il y a un minimum de participation des notables dans les administrations. En 1967

¹¹¹ Lettre n. 3594-A, Confidentielle, le Général Chef du Secteur du Sahara au Capitaine Général de Canarias, El Ayoun, 11/2/1969, AHM, Madrid, *Sección de Africa - Ministerio de la Guerra - Campaña de Ifni-Sahara*, bobine n° 15.

la Jema'a, une sorte de Parlement symbolique sahraoui, voit le jour. Le climat à l'intérieur du territoire ne paraît pas être hostile au Gouvernement, malgré la présence, encore assez discrète, de l'Organisation de Bassiri, qui cherche à traiter avec les Espagnols, leur demandant la concession d'une autonomie comme celle dont la Mauritanie avait bénéficié de 1958 à 1960. Il est vrai que par ailleurs le contexte international n'est guère favorable au maintien des Espagnols au Sahara : aux revendications formulées depuis plus d'une décennie par le Maroc, s'ajoutent des positions ambiguës de la Mauritanie, tandis que l'attitude de l'Algérie n'est pas vraiment claire. À New York les appels à la décolonisation du territoire sont de plus en plus fréquents. Or, cela justifie-t-il un plan de défense qui prévoit la destruction d'infrastructures essentielles à la poursuite de la vie au Sahara ? Peut-être, d'un point de vue strictement militaire ; mais sûrement pas, en regard du discours que l'administration tient aux Sahraouis : un long chemin sous l'aile protectrice de l'Espagne afin de déterminer les conditions de l'indépendance dans les dix-quinze années à venir - indépendance dont le véritable objectif est pourtant celui de faire taire l'ONU et les voisins maghrébins, puisque les Sahraouis continueraient à être sous la tutelle du Gouvernement de Madrid.

Le Plan de destructions et d'obstructions contredit ce discours. Il révèle le vrai visage de l'administration de la Province et des militaires qui font mine de vouloir sauvegarder le bien-être de la population locale. Le père qui s'occupe du fils lui dit qu'il continuera à se charger de son destin, mais dans les casernes il se prépare à s'en aller en détruisant les éléments essentiels de la vie dans le désert : les pistes, l'eau. Il envisage de détruire son milieu, et malgré les affirmations d'Acetyuno, sur la relation entre le projet d'abandon du territoire et les actions du Front Polisario, cette sorte de trahison est sur le point de se produire bien avant le déclenchement de la lutte armée du mouvement nationaliste sahraoui. Il est vrai que pour poursuivre dans l'analyse de cette question, un supplément de recherche documentaire serait indispensable. Mais on peut supposer que les Archives Militaire d'Avila recèlent encore beaucoup d'éléments restés secrets sur cette affaire.

La découverte de ce Plan et les réflexions qui l'accompagnent sont le point de départ de nos conclusions sur l'histoire coloniale du Sahara espagnol et les dénis et manipulations de la mémoire dont elle est l'objet, tant de la part des Espagnols que des Sahraouis, du fait de l'importance de la dépendance qui subsiste dans leur relation.

Toute mémoire historique est en soi sélective : le processus de construction du souvenir est une sorte de compromis entre l'évocation du passé et les nécessités du présent. On pourrait dire que c'est le temps présent, les conditions et le contexte de son passage, au cours desquels il se définit et se développe, qui déterminent les éléments du passé qui affluent à la conscience et ceux que la mémoire refoule, du moins pour un moment.

Dans la reconstruction du passé du Sahara colonial il y a, cependant, des facteurs plus prégnants qui caractérisent le processus schématiquement décrit. L'importance de rappeler la question sahraouie est toujours proclamée haut et fort par les militants de la « cause », mais à l'inverse, saisir l'opportunité de restituer les oublis ne semble pas constituer une priorité. Cela est vrai aussi pour la communauté scientifique - non seulement espagnole - qui ne donne pas l'impression de vouloir sortir de la dichotomie engendrée par le positionnement vis-à-vis du conflit et de l'indépendance : soit on est POUR, et les arguments qui sont soutenus renforcent la thèse indépendantiste ; soit on est CONTRE, et le recueil des données se concentre sur les raisons historiques avancées par le Maroc pour nier les fondements des positions du Front Polisario. L'histoire est dans ce sens un instrument majeur de la propagande des deux parties.

Dans le cas de la mémoire collective de l'Espagne, d'autres éléments contribuent à ignorer l'importance d'un courant a-militant, qui refuse de s'aligner sur l'une ou l'autre thèse. Il y a, comme nous l'avons évoqué, une sorte d'incapacité à se confronter avec les traumatismes du passé. Cette incapacité débouche sur des déficiences graves. Les arguments abordés, dans cet essai, n'en sont qu'une démonstration partielle. L'histoire récente de l'Espagne, cultivée dans le mythe d'une transition pacifique à la démocratie et d'un consensus général qui ne devait pas se détériorer, paye encore le chantage exercé par le souvenir des luttes fratricides des années 1930, et engendre ainsi une amnésie collective. Son rôle est d'assurer la quiétude de la vie politique et sociale du pays.

Ainsi, ces deux grands facteurs principaux – l'alimentation des thèses en présence et la nécessité de l'oubli - conditionnent la valeur de la mémoire du fait colonial espagnol. La reconstruction historique résulte du refoulement de tous les éléments pouvant perturber l'ordre social postfranquiste, parmi lesquels la question du Sahara demeure l'un des principaux. L'idée que le retrait précipité du Sahara constitue le prix payé par les Sahraouis pour le passage de la dictature à la démocratie en Espagne est assez répandue chez les militants de la cause indépendantiste et chez les Sahraouis eux-mêmes. De ce

point de vue, le rappel de l'existence d'une société coloniale civile au Sahara devient même un argument conflictuel, puisqu'il évoque la participation de civils à l'occupation du territoire saharien à côté des militaires qui sont généralement considérés comme les seuls responsables du régime qui oppressait aussi bien les Sahraouis que les Espagnols de la péninsule. C'est le discours d'Acceytuno et des militaires « revanchards » évoqué dans les pages précédentes qui est ici renversé : il ne faut pas rappeler l'ordre colonial car il est associé au consensus dont jouissait le franquisme dans la péninsule comme dans les territoires d'outre-mer¹¹². Son évocation représente, évidemment, un élément dérangeant pour tout le monde. On ne peut pas non plus rappeler le fait colonial sans remettre en question l'« euphonie acritique » qui règne entre la « société civile » espagnole, le Gouvernement de la RASD et les réfugiés sahraouis de Tindouf. Cette harmonie permet aux Espagnols de continuer d'assumer le rôle d'indéfectibles défenseurs de la population sahraouie qu'avaient joué les hommes de l'administration coloniale face aux menaces d'annexion marocaine. La non-solution de continuité entre ces deux éléments de la société espagnole, apparemment aussi lointains entre eux dans le temps et dans la posture, interroge.

Parallèlement, en esquivant l'impact des relations coloniales sur leur société, les Sahraouis peuvent se représenter comme un peuple, voire une *nation* depuis toujours indépendants. Ils occultent ainsi l'importance de la colonisation dans l'essor de leur sentiment national, et ne retiennent de la présence espagnole que sa différence par rapport aux régions voisines sous domination française. Le colonialisme n'est pas, dans leur discours, le catalyseur de la construction identitaire sahraouie, qui demeure l'apanage exclusif du mouvement nationaliste et du Front Polisario.

Un dernier élément est à considérer dans la construction de la mémoire du fait colonial au Sahara, valable aussi bien pour les Sahraouis que pour les Espagnols : le rôle que l'occupation marocaine, définie souvent comme « coloniale » ou « néocoloniale », joue dans le refoulement des éléments d'antan. Il est en effet probable que l'écriture de l'histoire coloniale du Sahara Occidental soit fortement hypothéquée par la situation présente du territoire et de la population. Tant que les Sahraouis n'exerceront pas leur droit

¹¹² Ce qui n'arrive pas, par exemple, aux voisins portugais, et notamment aux militaires engagés dans la *Guerra do Ultramar* qui après avoir participé à la répression des mouvements nationalistes dans les colonies, deviennent les protagonistes principaux de la *Révolution des œillets* qui renverse le régime dictatorial en 1974.

d'autodétermination et que les Espagnols ne seront pas soulagés de la « faute », les dénis de mémoire pourront difficilement être dépassés.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCOBÉ Santiago, PONS Josep, TURBÓN Daniel, 1994, *La población del antiguo Sahara Español en el año 1944*, Romargraf S.A., L'Hospitalet de Llobregat, Barcelona.
- BÁRBULO Tomás, 2002, *La historia prohibida del Sáhara Español*, Ediciones Destino, S.A., Barcelona.
- BARONA Claudia, 2004, *Hijos de la nube. El Sahara Español desde 1958 hasta la debacle*, Libros C. de Langre, San Lorenzo de El Escorial, Madrid.
- BENS ARGANDOÑA Francisco, 1947, *Mis memorias (Ventidos años en el desierto)*, Selecciones Gráficas, Madrid.
- CARATINI Sophie, 1989, *Les Rgaybat (1610-1934)*, L'Harmattan, 2 vol., Paris.
- CARO BAROJA Julio, 1990, *Estudios saharianos*, Ediciones Jucar, Madrid.
- DALMASES Pablo Ignacio de, 2007, *Los últimos de África. Crónica de la presencia española en el continente africano*, Editorial Almuzara, S.I., Madrid.
- DIEGO AGUIRRE José Ramón, 1991, *Guerra en el Sáhara*, Ediciones Istmo, Madrid.
- DIEGO AGUIRRE José Ramón, 1993, *La última guerra colonial de España : Ifni-Sahara (1957-1958)*, Algazara, Málaga.
- DIEGO AGUIRRE José Ramón, 2004, *El oscuro pasado del desierto. Aproximación a la Historia del Sáhara*, Sial Ediciones, Madrid.
- DIEGO AGUIRRE José Ramón, 1988, *Historia del Sáhara Español, la verdad de una traición*, Kayeda, Madrid.
- FALCÓ ROTGER José, 2001, *Sahara 1958. Vivencias de un oficial de La Legión*, Almena Ediciones, Madrid.
- FERNÁNDEZ-ACEYTUNO Mariano, 1996, *Siroco. Recuerdo de un oficial de Grupos Nómadas*, Simancas Ediciones S.A., Valladolid.
- FERNÁNDEZ-ACEYTUNO Mariano, 2001, *Ifni y Sáhara. Una encrucijada en la historia de España*, Simancas Ediciones S.A., Palencia.
- GARCÍA Alejandro, 2002, *Historias del Sahara. El mejor y el peor de los mundos*, Los libros de la cataratas, Madrid.
- HERNÁNDEZ MORENO Ángela, 1988, *Economía y sociedad del Sáhara occidental*, Universidad de Murcia, Murcia.
- HERNÁNDEZ MORENO Ángela, 2001, *Sáhara: otras voces*, Algazara, Málaga.
- HERNÁNDEZ MORENO Ángela, 2006, *Guerra de banderas en el Sáhara*, Entitema, Madrid.
- HERRERO DÍEZ Juan F., 2007, *Diario de una guerra desconocida. Desierto del Sáhara. Villa Bens, 1958*, Imagine Ediciones, Madrid.
- LAUGEL Marcel, 1991, *Le roman du Sahara*, Éditions Balland, Paris.
-

-
- LÓPEZ BARGADOS Alberto, 2003, *Arenas Coloniales. Los Awlad Dalim ante la colonización franco-española del Sáhara*, Ediciones Bellaterra, S.L., Barcelona.
- MARTÍN CORRALES Eloy, 2002, *La imagen del magrebí en España. Una perspectiva histórica siglos XVI-XX*, Ediciones Bellaterra, Barcelona.
- MARTÍNEZ MILÁN Jesús M.a, 2003, *España en el Sáhara Occidental y en la zona sur del Protectorado en Marruecos, 1885-1945*, Uned Ediciones, Madrid.
- MORILLAS Javier, 1988, *Sahara Occidental. Desarrollo y subdesarrollo*, Prensa y Ediciones Iberoamericanas, S.A., Madrid.
- PÉREZ GARCÍA Guadalupe, 2002, « La colonia penitenciaria de Villa Cisneros. Deportaciones y fugas durante la Segunda República », *Historia y Comunicación Social*, n.7, p. 169-186.
- SAHAREÑO José, 2007, *Villa Cisneros. Deportación y fuga de un grupo de antifascistas*, Tierra de Fuego, La Laguna, Tenerife.
- SÁNCHEZ RUANO Francisco, 2004, *Islam y guerra civil española. Moros con Franco y con la República*, La Esfera de los Libros, Madrid.
- SEGURA VALERO Gastón, 2006, *Ifni. La guerra que silenció Franco*, Ediciones Martínez Roca S.A., Madrid.
- VIDAL GUARDIOLA Lorenzo M., 2006, *Ifni 1957-1958. La prensa y la guerra que nunca existió*, Almena Ediciones, Madrid.
-